

Le journal des



Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0
Open Contracting
eJDM
Pridesoft
Mobile
e-CNE
Transparence
e-Regulation
e-Governance



Gratuit sur Google play

SOCIAL

03

TRANSPORT

02

ADMINISTRATION

23

ECONOMIE

03

RURAL

01

TELECOMMUNICATION

09

ENERGIE

02

N° 2936

14 Novembre 2023

14 November 2023

05:00 PM/17H:00

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun
Fax : 222 206 043 / 222 203 326
Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : infos@armp.cm
Internet : www.armp.cm

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :

N° Carte Contribuable(*) :

N ° Registre de Commerce(*) :

Statut Juridique(*) : ETS SARL SA

Type Entreprise(*) : TPE PE PME PMI GE

Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :

Adresse(**) : B.P. :

Tél.(*) : Fax :

E-mail(*) :

Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO AOIR AONO AONR BC DC DP AMI/ASMI GG

Exercice(*) :

Référence(*) :

Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :

Objet(*) :

Montant(en chiffres)(*) :

Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : Express Union (N° 91190008943026) CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) BICEC (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique (N° 9510173000510) SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(*) :

Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : Oui Non | Copie Carte Contribuable : Oui Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : Oui Non | Copie Registre de Commerce : Oui Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.
(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1	Reference	000064/DM/R-CE/D-NK/CBM/SG Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N° 000064/DM/R-CE/D-NK/CBM/SG DU 10 NOVEMBRE 2023 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DU MARCHÉ RELATIF A LA DEMANDE DE COTATION N°001/BISS/DC/R-CE/D-NK/C-BOT MAKAK/SG/STADL/2023 DU 04 OCTOBRE 2023 POUR L'EQUIPEMENT EN COUVEUSE AVEC ALIMENTATION A ENERGIE SOLAIRE AVEC BATTERIE A LA SOCIETE COOPERATIVE SIMPLIFIEE AGRI-VILLAGE POUR LA PROMOTION ET L'AUGMENTATION DE LA PRODUCTION AGRICOLE AU CAMEROUN (SCOOPS-AGRIVILLAGE), COMMUNE DE BOT-MAKAK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A
2	Reference	018/TRADEX/DG/CIPM/23 du 13/11/2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°018/TRADEX/DG/CIPM/23 DU 13/11/2023 PORTANT CHANGEMENT DE L'HEURE LIMITE DE DÉPÔT DES OFFRES DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°020/AONO/TRADEX/CIPM/23 DU 31 OCTOBRE 2023, RELATIF À LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DES KÉROBARS DANS CERTAINES STATIONS-SERVICE TRADEX.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
3	Reference	072/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 Lire
	Titre/objet	DECISION N°072/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (EN PROCEDURE D'URGENCE) N° 032/AONO/CUD/CIPM 1/2023 DU 19 JUILLET 2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'INFIRMERIE SISE A LA BASE VOIRIE BONANJO
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A
4	Reference	169/D/AER/PERACE/JGP/SPM/2023 Lire
	Titre/objet	PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE DE MARCHÉ RELATIVE À LA DEMANDE DE COTATION N°012/DC/AER/PERACE/JGP/SPM/CSPM/2023 DU 04 SEPTEMBRE 2023 RELATIVE À LA SÉLECTION D'UN FOURNISSEUR POUR L'ACQUISITION DES FOURNITURES DIVERSES À L'UNITÉ DE GESTION DU PROJET D'ÉLECTRIFICATION RURALE ET D'ACCÈS À L'ÉLECTRICITÉ DANS LES RÉGIONS SOUS DESSERVIES DU CAMEROUN (PERACE).CRÉDIT IDA N° 6356-CM
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
5	Reference	0183/D/CRCE/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	DÉCLARANT INFRACTUEUX L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE 0085/AONO/CRCE/CIPM DU 14 SEPTEMBRE 2023 RELATIF A LA FOURNITURE DES ATELIERS MOBILES ET DES OUTILLAGES DIVERS AU CONSEIL REGIONAL DU CENTRE.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

6	Reference	017/TRADEX/DG/CIPM/23 du 13/11/2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°017/TRADEX/DG/CIPM/23 DU 13/11/2023 PORTANT CHANGEMENT DE L'HEURE LIMITE DE DÉPÔT DES OFFRES DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°019/AONO/TRADEX/CIPM/23 DU 31 OCTOBRE 2023, RELATIF AUX TRAVAUX DE TUYAUTERIE HYDROCARBURE ET DE SERVICING DE LA STATION-SERVICE TRADEX YOUNWÉ.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

7	Reference	2023/007/MAETUR Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 2023/007/MAETURPORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION 2023/007/CIPM/MAETUR DU 03/10/2023, RELATIVE À LA PRODUCTION DES AGENDAS 2024, LA CONCEPTION ET L'IMPRESSION DES CALENDRIERS AINSI QUE DES CARTES DE VŒUX 2024 À LA MAETUR (OPÉRATION 156).
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

8	Reference	000065/DM/R-CE/D-NK/CBM/SG Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°000065/DM/R-CE/D-NK/CBM/SG DU 10 NOVEMBRE 2023 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DU MARCHÉ RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°005/BISS/AONO/R-CE/D-NK/C-BOT MAKAK/SG/STADL/2023 DU 04 OCTOBRE 2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN SECHOIR AUTO-BUS DANS LE VILLAGE MANGUENDA II, COMMUNE DE BOT-MAKAK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE
	Nature de prestation	Travaux
	Date de cloture	N/A

9	Reference	016/DA/CAD2/CIPM/ST/2023 Lire
	Titre/objet	DECISION D'ATTRIBUTION DEFINITIVE N°016/DA/CAD2/CIPM/ST/2023 RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE N°16/AONO/CAD2/CIPM/ST/2023 DU 03/10/2023 POUR LES TRAVAUX DE LIBERATION ET DE SECURISATION DU SITE COMMUNAL DE NKOLMITAGFINANCEMENT: CAD 2IMPUTATION:
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

10	Reference	023 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 023PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION 2023/007/CIPM/MAETUR DU 03/10/2023, RELATIVE À LA PRODUCTION DES AGENDAS 2024, LA CONCEPTION ET L'IMPRESSION DES CALENDRIERS AINSI QUE DES CARTES DE VŒUX 2024 À LA MAETUR (OPÉRATION 156).
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

11	Reference	079/DG/DAP/DAPD/SDASR/SA/2023 Lire
	Titre/objet	PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A LA MISE EN PLACE D'UN SYSTEME DE MANAGEMENT DE LA CONTINUTE D'ACTIVITES ET D'AFFAIRES DE CAMTEL SUIVANT LA NORME ISO 22301.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

12	<p>Reference 081/DG/DAP/DAPD/SDASR/SA Lire</p> <p>Titre/objet PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DES CLIMATISEURS SOLAIRES DE TYPE SPLIT SYSTEM 24000 BTU, AUTO-START, 46 VDC, FRÉON R134A/R2/R410, DANS LES SITES TECHNIQUES SOLARISÉS DE LA CAMEROUN TELECOMMUNICATIONS (CAMTEL).</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

13	<p>Reference ADDITIF N°001/AD/LT/CR/CIPM/2023 Lire</p> <p>Titre/objet ADDITIF N°001/AD/LT/CR/CIPM/2023 AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°N°25 /AONO/LT/CR/CIPM/2023 DU 19 OCTOBRE 2023 POUR LA FOURNITURE D'UN VEHICULE STATION WAGON 4X4 DE GRAND FORMAT AU CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL FINANCEMENT : BUDGET CORRECTIF DU CONSEIL RÉGIONAL DU LITTORAL, EXERCICE 2023</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

14	<p>Reference 019/TRADEX/DG/CIPM/23 du 13/11/2023 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N°019/TRADEX/DG/CIPM/23 DU 13/11/2023 PORTANT CHANGEMENT DE LA DATE LIMITE DE DÉPÔT DES OFFRES DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°017/AOIO/TRADEX/CIPM/23 DU 22 AOÛT 2023, RELATIF À LA FOURNITURE DES POMPES À TRADEX S.A. AU CAMEROUN</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

15	<p>Reference 10488/23/DG/DAG/S-DAMP/SMP/NY Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N°10488/23/DG/DAG/S-DAMP/SMP/NY DU 10/11/2023 PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION DECLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°095/23/AOIO/SDCC/CIPM DU 29/08/2023 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DES MOTEURS ELECTRIQUES ET REDUCTEURS POUR LA COMMANDE DES POINTRINIÈRES 170 SCIES</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

16	<p>Reference 086/C/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N°086/C/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 032/AONO/CUD/CIPM 1/2023 DU 19 JUILLET 2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'INFIRMERIE SISE A LA BASE VOIRIE BONANJOFINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2023</p> <p>Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

17	<p>Reference 023 /C/AER/PERACE/JGP/SPM/2023 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATIONS N°012/DC/AER/PERACE/JGP/SPM/CSPM/2023 DU 04 SEPTEMBRE 2023</p> <p>Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

RESUME DES CONSULTATIONS

18	Reference 080/DG/DAP/DAPD/SDASR/SA Lire Titre/objet PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DES GROUPES ÉLECTROGÈNES REDONDANCE DANS CERTAINS SITES TECHNIQUES SENSIBLES. Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
-----------	---

19	Reference n/a Lire Titre/objet PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL N° 0003/AON/PAREC/UCG/CSPM/SPM/2023 DU 09/08/2023 POUR L'ACQUISITION ET LA DISTRIBUTION DU MATERIEL DE STOCKAGE DES MANUELS SCOLAIRES DU NIVEAU 1 (SIL/CLASS 1, CP/CLASS 2) DANS LES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DU CAMEROUNNOM DU PROJET : PROGRAMME D'APPUI A LA REFORME DE L'EDUCATION AU CAMEROUN (PAREC)PAYS : CAMEROUNNUMERO DU PROJET : CRÉDIT IDA : 62160 – CM ET DON IDA : D2910 - CM.NUMERO DE REFERENCE DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL : N° 0003/AON/PAREC/UCG/CSPM/SPM/2023 DU 09/08/2023DESCRIPTION DU MARCHÉ : ACQUISITION ET DISTRIBUTION DU MATERIEL DE STOCKAGE DES MANUELS SCOLAIRES DU NIVEAU 1 (SIL/CLASS 1, CP/CLASS 2) DANS LES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DU CAMEROUNDUREE/DELAI DE LIVRAISON : 03 MOIS DÈS RÉCEPTION DE L'ORDRE DE SERVICE DE DÉMARRAGE. Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
-----------	---

20	Reference 2023/111/UN/R/SG/DIPD/DPD/2023 DU 26 OCT 2023 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N° 2023/111/UN/R/SG/DIPD/DPD/2023 DU 26 OCT 2023 PORTANT PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DU MARCHÉ PASSE DE GRE A GRE SUIVANT AUTORISATION N° 05127-23/L/PR/MINMAP/SG/DGMAG/DMAG/CE3-CE6 DU 10 OCTOBRE 2023, APRES AVIS DE CONSULTATION DE GRE GRE N° 2023/701/ACGG/UN/R/SG/DIPD/2023 DU 12 OCTOBRE 2023 POUR L'ACQUISITION DE DEUX (02) VEHICULE AU PROFIT DES RESPONSABLES DE L'UNIVERSITE DE NGAOUNDERE Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	---

21	Reference 015/DA/CAD2/CIPM/ST/2023 Lire Titre/objet DECISION D'ATTRIBUTION DEFINITIVE N°015/DA/CAD2/CIPM/ST/2023 RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE N°15/AONO/CAD2/CIPM/ST/2023 DU 03/10/2023 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT EN PAVES AUTOBLOQUANTS DE LA RUE 2517 TRONÇON CERCLE MUNICIPAL-HOITAL DE DISTRICT DE NEW BELL: 600 ML (PHASE 1)FINANCEMENT : CAD 2IMPUTATION : 220150 Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières Date de cloture N/A
-----------	--

22	Reference 068/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 Lire Titre/objet DECISION N°068/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (EN PROCEDURE D'URGENCE) N° 038/AONO/CUD/CIPM 1/2023 DU 27 JUILLET 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CLOTURE AU CENTRE MULTIFONCTIONNEL DE PROMOTION DES JEUNES DU DEPARTEMENT DU WOURI (LOGBABA)-DOUALA Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture N/A
-----------	---



RESUME DES CONSULTATIONS

23	Reference 016/DG/DAP/DAPD/SDASR/SA/CAMTEL Lire Titre/objet PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°2023/013/AONO/DG/CIPM/CAMTEL DU 17/08/2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET OU BUREAU D'ÉTUDES SPÉCIALISÉ POUR LA MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME DE MANAGEMENT DE LA CONTINUITÉ D'ACTIVITÉS ET D'AFFAIRES DE CAMTEL SUIVANT LA NORME ISO 22301. Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
-----------	--

24	Reference 087/C/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N° 087/C/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT(EN PROCEDURE D'URGENCE) N° 038/AONO/CUD/CIPM 1/2023 DU 27 JUILLET 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CLOTURE AU CENTRE MULTIFONCTIONNEL DE PROMOTION DES JEUNES DU DEPARTEMENT DU WOURI (LOGBABA)-DOUALA FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2023 Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture N/A
-----------	---

25	Reference 016/C/CAD2/CIPM/ST/2023 du 09/11/2023 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°016/C/CAD2/CIPM/ST/2023 DU 09/11/2023 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°16/AONO/CAD2/CIPM/ST/2023 DU 03/10/2023 POUR LES TRAVAUX DE LIBERATION ET DE SECURISATION DU SITE COMMUNAL DE NKOLMITAGFINANCEMENT : CAD 2IMPUTATION : _____ Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture N/A
-----------	--

26	Reference 000016/C/R-CE/D-NK/C-BOT-MAKAK/SG Lire Titre/objet COMMUNIQUE N° 000016/C/R-CE/D-NK/C-BOT-MAKAK/SG DU 10 NOVEMBRE 2023 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DU MARCHE RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°005/BISS/AONO/R-CE/D-NK/C-BOT MAKAK/SG/STADL/2023 DU 04 OCTOBRE 2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN SECHOIR AUTO-BUS DANS LE VILLAGE MANGUENDA II, COMMUNE DE BOT-MAKAK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE Nature de prestation Travaux Date de cloture N/A
-----------	--

27	Reference 10484/23/DG/DAG/SDAMP/DAMP/SMP/NY Lire Titre/objet DECISION N°10484/23/DG/DAG/SDAMP/DAMP/SMP/NY DU 10/11/23 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE RELATIF A L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°100/23/AOIO/SDCC/CIPM DU 01/09/2023 POUR LA FOURNITURE DES COMPOSANTS HYDRAULIQUES POUR PRESSE PREMIER DOR-LES ET LIFT-BOX H152 A LA SODECOTON Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
-----------	--

28	Reference ADDITIF N°01 A/S 075/AONO/CUD/CIPM/2023 Lire Titre/objet ADDITIF N°01 APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 075/AONO/CUD/CIPM/2023 DU 10 OCTOBRE 2023 TRAVAUX DE REHABILITATION DU RESEAU D'ECLAIRAGE PUBLIC DANS CERTAINES ARTERES DE LA VILLE DE DOUALA LE MAIRE DE LA VILLE DE DOUALA, COMMUNIQUE AU TITRE DE L'ADDITIF N° 01 LES MODIFICATIONS SUIVANTES : Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture N/A
-----------	---



RESUME DES CONSULTATIONS

29

Reference [017/DG/DAP/DAPD/SDASR/SA/CAMTEL](#) [Lire](#)

Titre/objet PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°2023/011/AONO/DG/CIPM/CAMTEL DU 09/05/2023 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DES GROUPES ÉLECTROGÈNES DE REDONDANCE DANS CERTAINS SITES TECHNIQUES SENSIBLES.

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

30

Reference [018/DG/DAP/DAPD/SDASR/SA/CAMTEL](#) [Lire](#)

Titre/objet PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°2023/008/AONO/DG/CIPM/CAMTEL DU 05/05/2023 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DES CLIMATISEURS SOLAIRES DE TYPE SPLIT SYSTEM 24000 BTU, AUTO-START, 46VDC, FRÉON R134A/R22/R410, DANS LES SITES TECHNIQUES SOLARISÉS.

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

31

Reference [002/AONO-PU/MINCOMMERCE-CECAFIN/CIPM/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/AONO-PU/MINCOMMERCE-CECAFIN/CIPM/2023 ACHAT DU MATÉRIEL DE FERMENTATION, DE SÉCHAGE ET DE CONTRÔLE QUALITÉ.

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 12-12-2023

32

Reference [014/DC/CRN/CIPIVI/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet 0014/DC/CRN/CIPIVI/2023 DU 07/11/2023 POUR LA FOURNITURE DES PETITS MATÉRIELS ET ÉQUIPEMENTS POUR L'APPUÏ A L'INSEMINATION ARTIFICIELLE EN FAVEUR OP ET EPA DANS LA RÉGION DU NORD, EN PROCEDURE D'URGENCE (EN 2 LOTS).

Nature de prestation Fournitures

Date de cloture 05-12-2023

33

Reference [2843-23/DMP/DAG/DG/PAD DU 10/11/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet DÉCISION N°2843-23/DMP/DAG/DG/PAD DU 10/11/2023 PORTANT SUSPENSION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 026/AONO/CIPM-ICAE/PAD/2023 DU 18/10/2023 POUR LES TRAVAUX DE FOURNITURE ET POSE DES DÉFENSES D'ACCOSTAGE DE TYPE TRONCONIQUE AU QUAI 52 DU PORT DE DOUALA-BONABÉRI. -

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

34

Reference [022/AONO/DG/CIPM/CAMTEL/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 022/AONO/DG/CIPM/CAMTEL/2023 DU 13/11/2023 RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR L'AUDIT DES RESSOURCES HUMAINES ET GESTION DE CARRIÈRES.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 11-12-2023

RESUME DES CONSULTATIONS

35

Reference [023/AONO/CIPM/DG/CAMTEL/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 023/AONO/DG/CIPM/CAMTEL/2023 DU 13/11/2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR L'AUDIT DU CHIFFRE AFFAIRE DE LA BUSINESS UNIT FIXE (BUF).

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 12-12-2023

36

Reference [015/C/CAD2/CIPM/ST/2023 du 09/11/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°015/C/CAD2/CIPM/ST/2023 DU 09/11/2023 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°15/AONO/CAD2/CIPM/ST/2023 DU 03/10/2023 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT EN PAVES AUTOBLOQUANTS DE LA RUE 2517 TRONÇON CERCLE MUNICIPAL-HOITAL DE DISTRICT DE NEW BELL : 600 ML (PHASE 1) FINANCEMENT : CAD 2 IMPUTATION : 220150

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture N/A

37

Reference [000015/C/R-CE/D-NK/C-BOT-MAKAK/SG](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUEN° 000015/C/R-CE/D-NK/C-BOT-MAKAK/SG DU 10 NOVEMBRE 2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU MARCHÉ RELATIF A LA DEMANDE DE N°001/BISS/DC/R-CE/D-NK/C-BOT MAKAK/SG/STADL/2023 DU 04 OCTOBRE 2023 POUR L'EQUIPEMENT EN COUVEUSE AVEC ALIMENTATION A ENERGIE SOLAIRE AVEC BATTERIE A LA SOCIETE COOPERATIVE SIMPLIFIEE AGRI-VILLAGE POUR LA PROMOTION ET L'AUGMENTATION DE LA PRODUCTION AGRICOLE AU CAMEROUN (SCOOPS-AGRI-VILLAGE), COMMUNE DE BOT-MAKAK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE.

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

38

Reference [2775-23/DMP/DAG/DG/PAD DU 06/11/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet DÉCISION N°2775-23/DMP/DAG/DG/PAD DU 06/11/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 024/AONO/CIPM-ICAE/PAD/2023 DU 28/08/2023 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION ET DE NORMALISATION DES POSTES DE TRANSFORMATION (DÉSINSECTISATION, AMODIATAIRE PAD, PORT AUTONOME ET ONPC IMMEUBLE) AU PORT AUTONOME DE DOUALA. –

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

39

Reference [021/AONO/CAMTEL/DG/CIPM](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°2023/021/AONO/CAMTEL/DG/CIPM DU 13/11/ 2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UNE COMPAGNIE D'ASSURANCE EN VUE DU RENOUVELLEMENT DE LA POLICE D'ASSURANCE AUTOMOBILE A LA CAMEROON TELECOMMUNICATIONS (CAMTEL).FINANCEMENT:BUDGET DE LA CAMEROON TELECOMMUNICATIONS (CAMTEL) 2023

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 11-12-2023

40

Reference [029](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 029 DECLARANT INFRUCTUEUX LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT MINEPOSTEL/ N°001/ MINPOSTEL/PATNUC/CSPM/SPM/2023 DU 05 SEPTEMBRE 2023 RELATIF À L'ACQUISITION DE DEUX (02) VEHICULES (01 VEHICULE 4X4 STATION WAGON ET 01 VEHICULE PICK-UP 4X4 DOUBLE CABINE) AU PROJET D'ACCELERATION DE LA TRANSFORMATION NUMERIQUE DU CAMEROUN (PATNUC)

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A



RESUME DES CONSULTATIONS

41

Reference [025bis/AONO/CS/SIGAMP-CS/2023 du 25/10/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONALE OUVERT N°025BIS/AONO/CS/SIGAMP-CS/2023 DU 25/10/2023 POUR LA MAITRISE D'OEUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU BATIMENT ADMINISTRATIF DU MONUMENT PAUL IBNA A SANGMELIMA, COMMUNE DE S'ANGMELIMA

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 29-11-2023

42

Reference [008/AONO/CIPM/2023DU 08/11/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 008/AONO/CIPM/2023DU 08/11/2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ACHEVEMENT DE LA CLÔTURE ET VRDS DE L'HOTEL DE VILLE DE LOKOUNDJE, DEPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD FINANCEMENT : BUDGET FEICOM / COMMUNE DE LOKOUNDJE, EXERCICES 2022 ET SUIVANTS

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 07-12-2023

43

Reference [COMMUNIQUE D'ATTRIBUTION](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE D'ATTRIBUTION

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture N/A

44

Reference [015/DM/C-MGA/SG 2023 DU 26 JUIN 2023](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION MUNICIPALE N° 015/DM/C-MGA/SG 2023 PORTANT ATTRIBUTION D'UN MARCHE PUBLIC DANS LA COMMUNE DE MEIGANGA

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

45

Reference [2150 /C/CRCE/SG/DIAR](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

46

Reference [COMMUNIQUE D'ATTRIBUTION](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE D'ATTRIBUTION

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

47	Reference	000034/AONO/CAMPOST/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°000034/AONO/CAMPOST/CIPM/2023 DU 13 NOVEMBRE 2023 POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE D'UN EQUIPEMENT HSM (HARDWARE SECURITY MODULE) A LA CAMEROON POSTAL SERVICES (CAMPOST) FINANCEMENT : BUDGET CAMPOST, EXERCICE 2023
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	28-11-2023

48	Reference	00009280/DMP/DAG/DG/PAD DU 06/11/2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUÉ N° 00009280/DMP/DAG/DG/PAD DU 06/11/2023 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 024/ AONO/CIPM-ICAE/PAD/2023 DU 28/08/2023 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION ET DE NORMALISATION DES POSTES DE TRANSFORMATION (DÉSINSECTISATION, AMODIATAIRE PAD, PORT AUTONOME ET ONPC IMMEUBLE) AU PORT AUTONOME DE DOUALA. FINANCEMENT : BUDGET PAD – EXERCICES 2023 ET SUIVANT.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

49	Reference	016/TRADEX/DG/CIPM/23 du 13/11/2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUEN°016/TRADEX/DG/CIPM/23 DU 13/11/2023 PORTANT CHANGEMENT DE L'HEURE LIMITE DE DÉPÔT DES OFFRES DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°018/AONO/TRADEX/CIPM/23 DU 31 OCTOBRE 2023, RELATIF À LA FOURNITURE DES IMPRIMANTES MULTIFONCTIONS NEUVES EN INFOGÉRANCE À TRADEX S.A.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

COMMUNE DE BOT-MAKAK

**DECISION MUNICIPALE N° 000064/DM/R-CE/D-NK/CBM/SG DU 10 NOVEMBRE 2023 PORTANT
ATTRIBUTION DEFINITIVE DU MARCHÉ RELATIF A LA DEMANDE DE COTATION
N°001/BISS/DC/R-CE/D-NK/C-BOT MAKAK/SG/STADL/2023 DU 04 OCTOBRE 2023 POUR L'EQUIPEMENT
EN COUVEUSE AVEC ALIMENTATION A ENERGIE SOLAIRE AVEC BATTERIE A LA SOCIETE
COOPERATIVE SIMPLIFIEE AGRI-VILLAGE POUR LA PROMOTION ET L'AUGMENTATION DE LA
PRODUCTION AGRICOLE AU CAMEROUN (SCOOPS-AGRIVILLAGE), COMMUNE DE BOT-MAKAK,
DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BOT-MAKAK,

- Vu** La Constitution ;
- Vu** La Loi N°2020/018 du 17 Décembre 2020 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2021
- Vu** La Loi N° 2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées;
- Vu** La Loi 2018/012 du 11 Juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres entités publiques ;
- Vu** Le Décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu** Le Décret N° 2012/075 du 08 mars 2012, portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
- Vu** Le Décret N° 2012/076 du 08 mars 2012, modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de régulation des Marchés Publics ;
- Vu** Le Décret N° 77/91 du 25 Mars 1997 déterminant les pouvoirs de tutelle sur les Communes et établissements communaux et ses modificatifs subséquents ;
- Vu** L'Arrêté N° 000002/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune de Bot-Makak, Département du Nyong et Kellé, Région du Centre ;
- Vu** La Lettre-Circulaire N° 00000192/LC/MINFI du 06 Janvier 2023 relative à l'Exécution, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution des Budgets des Collectivités Territoriales Décentralisées pour l'exercice 2023 ;
- Vu** La Circulaire N° 00001/PR/MINMAP/CAB du 25 Avril 2022 Relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
- Vu** La Circulaire n° 001/CAB/PR du 19 Juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics,
- Vu** La Circulaire N° 00000006/C/MINFI du 30 Décembre 2022 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités publiques pour l'exercice 2023 ;
- Vu** La Décision Municipale N° 000001/DM/CBM/SG/2023 du 17 Janvier 2023 Constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) placée auprès de la Commune de Bot-Makak pour l'Exercice 2023 ;
- Vu** Demande de Cotation N° 001/BISS/DC/R-CE/D-NK/C-BOT MAKAK/SG/STADL/2023 DU 04 Octobre 2023 pour l'équipement en couveuse avec alimentation a énergie solaire avec batterie à la Société Coopérative Simplifiée Agri-Village pour promotion et l'augmentation de la production agricole au Cameroun (scoops-agrivillage), Commune de Bot-Makak, Département du Nyong et Kellé, Région du Centre ;
- Vu** Le procès-verbal N° 010 du 26 Octobre 2023 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Bot-Makak ;

Considérant les nécessités de service.

DECIDE

Article 1^{er} : Pour compter de la date de signature de la présente Décision Municipale, est attributaire du Marché relatif à la Demande de N° 001/BISS/DC/R-CE/D-NK/C-BOT MAKAK/SG/STADL/2023 DU 04 Octobre 2023 pour l'équipement en couveuse avec alimentation a énergie solaire avec batterie à la Société Coopérative Simplifiée Agri-Village pour la promotion et l'augmentation de la production agricole au Cameroun (scoops-agrivillage), Commune de Bot-Makak, Département du Nyong et Kellé, Région, l'entreprise ci-après :

Désignation du projet	Entreprise attributaire	Montant (HTVA) FCFA	Montant (TTC)	Délai d'exécution
			FCFA	
Equipement en couveuse avec alimentation a énergie solaire avec batterie à la Société Coopérative simplifiée Agri-Village	ANEXIA SA BP : 15136 YAOUNDE Tél : 655 598 467 / 673 813 421	8 250 000	9 838 125	Deux (02) mois

Article 2 : L'entreprise attributaire ci-dessus est invitée à prendre rapidement attache avec le Service Technique de l'Aménagement et du Développement Local de la Commune de Bot-Makak pour la suite de la procédure.

Article 3: La présente Décision Municipale sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

BOT-MAKAK le 10 Novembre 2023

Le MAIRE

NKEN NEMB Jean Pascal

TRADEX S.A

COMMUNIQUE N°018/TRADEX/DG/CIPM/23 DU 13/11/2023 PORTANT CHANGEMENT DE L'HEURE LIMITE DE DÉPÔT DES OFFRES DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°020/AONO/TRADEX/CIPM/23 DU 31 OCTOBRE 2023, RELATIF À LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DES KÉROBARS DANS CERTAINES STATIONS-SERVICE TRADEX.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre, rédigée en langue française ou anglaise et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Direction Générale de TRADEX, Secrétariat de la CMA-TRADEX, sis au 1077 Rue Christian TOBIE KUOH à Bonanjo-Douala, au plus tard le samedi 25 novembre 2023 à 14 heures précises, heure locale. Les offres déposées contre récépissé devront porter la mention suivante :</p> <p style="text-align: center;">« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°020/AONO/TRADEX/CIPM/23 DU 31 OCTOBRE 2023, RELATIF A LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DES KEROBARS DANS CERTAINES STATIONS-STATION TRADEX CONFIDENTIEL A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Chaque offre, rédigée en langue française ou anglaise et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Direction Générale de TRADEX, Secrétariat de la CMA-TRADEX, sis au 1077 Rue Christian TOBIE KUOH à Bonanjo-Douala, au plus tard le samedi 25 novembre 2023 à 12 heures précises, heure locale. Les offres déposées contre récépissé devront porter la mention suivante :</p> <p style="text-align: center;">« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°020/AONO/TRADEX/CIPM/23 DU 31 OCTOBRE 2023, RELATIF A LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DES KEROBARS DANS CERTAINES STATIONS-STATION TRADEX CONFIDENTIEL A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »</p>

2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des offres s'effectuera en une étape. L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le samedi 25 novembre 2023 par la Commission Interne de Passation des Marchés de TRADEX, à 15 heures, heure locale. Seuls les Soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des offres s'effectuera en une étape. L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le samedi 25 novembre 2023 par la Commission Interne de Passation des Marchés de TRADEX, à 13 heures, heure locale. Seuls les Soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.</p>

3	Autres
	Au lieu de ... n/a
	Lire plutot le Directeur Général de TRADEX S.A. communique : L'heure limite de dépôt des offres de l'Appel d'Offres susmentionnée, initialement prévue à 14 heures le samedi 25 novembre 2023 , est ramenée à 12 heures précises le samedi 25 novembre 2023 . En conséquence, l'ouverture des plis dudit Appel d'Offres aura lieu à 13 heures le samedi 25 novembre 2023 au siège de la Direction Générale de TRADEX S.A. sis à Bonanjo - Douala.

DOUALA le 13 Novembre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

PALEY Simon



COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

DECISION N°072/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (EN PROCEDURE D'URGENCE) N° 032/AONO/CUD/CIPM 1/2023 DU 19 JUILLET 2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'INFIRMERIE SISE A LA BASE VOIRIE BONANJO

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Ville de Douala,

Autorité Contractante,

Vu la Constitution ;

Vu La Loi n° 2022/020 du 27 Décembre 2022 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2023 ;

Vu La Loi n° 2019/024 du 24 décembre 2019 portant code Général des collectivités territoriales décentralisées ;

Vu le Décret n° 87/1366 du 24 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu Le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics et ses différents textes d'applications;

Vu Le Décret n° 2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (et ses différents textes d'application) modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu L'Arrêté n° 000166/A/MINDDEVEL du 05 Mars 2020 constatant l'élection de **M. MBASSA NDINE Roger**, Maire de la Ville de Douala, à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Communauté Urbaine de Douala, Département du Wouri, Région du Littoral ;

Vu L'Arrêté n° 0204/A/MINMAP du 03 Juillet 2018 portant création des Commissions internes de passation des marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu La Circulaire n° 00000006/C/MINFI du 30 Décembre 2022 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2023 ;

Considérant le Dossier d'Appel d'Offres n° 032/AONO/CUD/CIPM/2023 du 19 Juillet 2023 pour les Travaux de réhabilitation de l'infirmierie sise à la base voirie Bonanjo) ;

Considérant le procès-verbal de la séance du 23 Août 2023 relatif au dépouillement des offres de la Commission Interne de Passation des Marchés N°1 de la Communauté Urbaine de Douala ;

Considérant le rapport d'analyse des offres administratives, techniques et financières du 30 août 2023 de la sous-commission d'analyse des offres déclarant l'Avis d'appel d'offre infructueux ;

Considérant le réexamen de la sous-commission d'analyse des offres de la du 21 Septembre 2023 de la Commission Interne de Passation des Marchés N°1 de la Communauté Urbaine de Douala ;

Considérant le procès-verbal de la séance du 06 Octobre 2023 de la Commission Interne de Passation des Marchés N°1 de la Communauté Urbaine de Douala ;

Considérant la proposition d'attribution N°011/LLEH/EWCO/CIPM1/CUD/2023 du 05 Octobre 2023 ;

Considérant le Communiqué de la Publication des résultats de l'Appel d'Offres susvisé ; _

DECIDE :

Article 1^{er}: L'entreprise ci-après est déclarée attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour les montant et délai ci-après :

Lots	Soumissionnaires	Montant (FCFA TTC)	Délai (en mois)
01	Société de travaux et prestations de services (STPS) B.P. : 6521 Douala Tel : (237) 691 49 06 136/677 92 61 07	23 998 466 (vingt- trois millions neuf cent quatre-vingt-dix-huit mille quatre cent soixante-six)	04

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

DOUALA le 13 Novembre 2023

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

RURAL ELECTRIFICATION AND ACCESS TO ENERGY PROJECT MANAGEMENT UNIT IN UNDERSERVED REGIONS OF CAMEROON

**PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE DE MARCHE RELATIVE À LA DEMANDE DE COTATION
N°012/DC/AER/PERACE/UGP/SPM/CSPM/2023 DU 04 SEPTEMBRE 2023 RELATIVE À LA SÉLECTION
D'UN FOURNISSEUR POUR L'ACQUISITION DES FOURNITURES DIVERSES À L'UNITÉ DE GESTION DU
PROJET D'ÉLECTRIFICATION RURALE ET D'ACCÈS À L'ELECTRICITÉ DANS LES RÉGIONS SOUS
DESSERVIES DU CAMEROUN (PERACE).CRÉDIT IDA N° 6356-CM**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N°2017/010 du 12/07/2017, portant statut général des établissements publics ;

Vu la Loi N°2022/020 du 27/12/2022, portant Loi de Finances de la République du Cameroun, pour l'exercice 2023 ;

Vu la Loi N°2018/012 du 11/07/2018, portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;

Vu le Décret N°2022/110 du 04/03/2022, portant réorganisation et fonctionnement de l'AER ;

Vu le Décret N°200/018 du 26/01/2000, portant nomination du Directeur Général et de son Adjoint ;

Vu le Décret N°067/DF/211 du 08/05/1967, portant réaménagement de la législation financière du Cameroun ;

Vu le Décret N°2018/366 du 20/06/2018, portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°077/41 du 03/02/1977, fixant les attributions et l'organisation des Contrôles Financiers ;

Vu l'Arrêté N°005/MINFI/ du 19/09/2018, portant nomination du Contrôleur Financier du Ministère des Finances ;

Vu la Décision N°00000006/C/MINFI/ du 30/12/2022, Portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances,

au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, et des autres Entités Publiques pour l'Exercice 2023 ;

Vu l'Arrêté N°114/A/MINMAP du 24/05/2022, portant création d'une Commission Spéciale de Passation des Marchés Publics auprès du Projet d'Électrification Rurale et d'Accès à l'Électricité dans les Régions sous desservies du Cameroun (PERACE) ;

Vu la Décision N°0000464/D/MINMAP/SG/DAJ/MNAS du 08/09/2022, portant désignation d'un président par intérim à la Commission Spéciale de Passation des Marchés du Projet d'Électrification Rurale et d'Accès à l'Électricité dans les Régions sous-desservies du Cameroun (PERACE) ;

Vu la Décision N°001/D/AER/PERACE/2022 du 13/09/2022, portant constatation de la composition de la Commission Spéciale de Passation des Marchés auprès du Projet d'Électrification Rurale et d'Accès à l'Électricité dans les Régions sous-desservies du Cameroun (PERACE) ;

Vu le Règlement de Passation des Marchés pour les emprunteurs sollicitant le Financement des Projets d'Investissement de la Banque Mondiale », Edition de Juillet 2016, révisé en Novembre 2017, Août 2018 et Novembre 2020 ;

Vu la Demande de Cotation N°012/DC/AER/PERACE/UGP/SPM/CSPM/2023 DU 04 septembre 2023 relative à la sélection d'un fournisseur pour l'acquisition des fournitures diverses à l'Unité de Gestion du Projet d'Électrification Rurale et d'Accès à l'Électricité dans les Régions sous desservies du Cameroun (PERACE) ;

Vu le Procès-verbal de la Commission Spéciale de Passation des Marchés du PERACE (CSPM) du 04 octobre 2023

Nom du Projet : **Projet d'Électrification Rurale et d'Accès à l'Électricité dans les Régions sous Desservies du Cameroun (PERACE)**

Numéro du Projet : **P 163881**

Description du Marché : **Acquisition des fournitures diverses à l'Unité de Gestion du Projet d'Électrification Rurale et d'Accès à l'Électricité dans les Régions sous desservies du Cameroun (PERACE).**

D E C I D E :

Article 1^{er} : le Marché Public, objet de la Demande de Cotation N°012/DC/AER/PERACE/UGP/SPM/CSPM/2023 DU 04 septembre 2023 suscitée est pour compter de la date de signature de la présente décision, attribué à l'entreprise ci-après :

Nom :	LV GLOBAL SERVICES
Adresse :	Email.: tlyse@gmail.com / LV.Global.Services@gmail.com Tel.: (237) 656 85 93 62
Prix du Marché :	FCFA:six millions quatre-vingt-trois mille (6 083 000) Hors Taxes
Délai d'exécution :	Trente (30) Jours

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 23 Octobre 2023

Le MAITRE D'OUVRAGE

MOUSSA OUSMANOU

CONSEIL REGIONAL DU CENTRE

DÉCLARANT INFRACTUEUX L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE 0085/AONO/CRCE/CIPM DU 14 SEPTEMBRE 2023 RELATIF A LA FOURNITURE DES ATELIERS MOBILES ET DES OUTILLAGES DIVERS AU CONSEIL REGIONAL DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE PRESIDENT DU CONSEIL REGIONAL DU CENTRE

Vu la Constitution ;
Vu la loi n°2018/011 du 11 juillet 2018 portant Code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des Finances Publiques au Cameroun ;
Vu la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;
Vu la loi n° 2019/24 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
Vu la loi n°2020/018 du 17 décembre 2020 portant loi des Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2021 ;
Vu le décret n°2013/159 du 15 mai 2013 fixant le régime particulier du contrôle administratif des Finances publiques ;
Vu l'arrêté n°000446/A/MINDDEVEL du 31 décembre 2020 constatant l'élection du Président et des Membres du Bureau du Conseil Régional du Centre ;
Vu la Circulaire n° 00000242/C/MINFI du 30 décembre 2020 Portant Instructions relatives à l'Exécution des lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2021 ;
Vu la Lettre-Circulaire n°00000003/LC/MINFI du 15 février 2021 relative à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution des budgets des Collectivités Territoriales Décentralisée, pour l'Exercice 2021 ;
Vu la délibération N°00003/DEL/CR/CE du 27 Mai 2021 portant adoption du Budget de la Région du Centre au titre de l'exercice 2021.
Vu l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert n°0085/AONO/CRCE/CIPM du 14 septembre 2023 relatif à la fourniture des ateliers mobiles et des outillages divers au Conseil Régional du Centre ;
Vu le Procès-Verbal de la Commission Interne de Passation des Marchés du Conseil Régional du Centre en sa session du 24 octobre 2023.
Vu le Procès-verbal de la Commission Centrale de Contrôle des Marchés des Approvisionnements Généraux auprès du Ministère des Marchés Publics en session du 03 novembre 2023.

DECIDE

ARTICLE 1^{er} L'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence n°0085/AONO/CRCE/CIPM du 14 septembre 2023 relatif à la fourniture des ateliers mobiles et des outillages divers au Conseil Régional du Centre, est déclaré infructueux.

ARTICLE 2 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 9 Novembre 2023

Le PRÉSIDENT

TSIMI EVOUNA Gilbert

TRADEX S.A

COMMUNIQUE N°017/TRADEX/DG/CIPM/23 DU 13/11/2023 PORTANT CHANGEMENT DE L'HEURE LIMITE DE DÉPÔT DES OFFRES DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°019/AONO/TRADEX/CIPM/23 DU 31 OCTOBRE 2023, RELATIF AUX TRAVAUX DE TUYAUTERIE HYDROCARBURE ET DE SERVICING DE LA STATION-SERVICE TRADEX YOUPWÉ.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1 Remises des offres

Au lieu de ...

Chaque offre, rédigée en langue française ou anglaise et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Direction Générale de TRADEX, secrétariat de la CMA-TRADEX, **sise à la Rue Christian TOBIE KUOH à Bonanjo-Douala**, au plus tard **le samedi 25 novembre 2023 à 13 heures précises, heure locale**. Les offres déposées contre récépissé devront porter la mention suivante :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°019/AONO/TRADEX/CIPM/2023 DU 31 OCTOBRE 2023,

RELATIF AUX TRAVAUX DE TUYAUTERIE HYDROCARBURES ET DE SERVICING DE LA STATION-SERVICE TRADEX YOUPWE

CONFIDENTIEL

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Lire plutôt

Chaque offre, rédigée en langue française ou anglaise et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Direction Générale de TRADEX, secrétariat de la CMA-TRADEX, **sise à la Rue Christian TOBIE KUOH à Bonanjo-Douala**, au plus tard **le samedi 25 novembre 2023 à 11 heures précises, heure locale**. Les offres déposées contre récépissé devront porter la mention suivante :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°019/AONO/TRADEX/CIPM/2023 DU 31 OCTOBRE 2023,

RELATIF AUX TRAVAUX DE TUYAUTERIE HYDROCARBURES ET DE SERVICING DE LA STATION-SERVICE TRADEX YOUPWE

CONFIDENTIEL

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

2 Ouverture des Plis

Au lieu de ...

L'ouverture des plis s'effectuera en une étape.
L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu **le samedi 25 novembre 2023** par la Commission Interne de Passation des Marchés de TRADEX, **à 14 heures, heure locale**.
Seuls les Soumissionnaires ou leurs représentants et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.



2 Ouverture des Plis**Lire plutot**

L'ouverture des plis s'effectuera en une étape.

L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu **le samedi 25 novembre 2023** par la Commission Interne de Passation des Marchés de TRADEX, à **12 heures, heure locale**.

Seuls les Soumissionnaires ou leurs représentants et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

3 Autres**Au lieu de ...**

n/a

Lire plutot

le Directeur Général de TRADEX S.A. communique :

L'heure limite de dépôt des offres de l'Appel d'Offres susmentionnée, initialement prévue à **13 heures le samedi 25 novembre 2023**, est ramenée à **11 heures précises le samedi 25 novembre 2023**.

En conséquence, l'ouverture des plis dudit Appel d'Offres aura lieu à **12 heures le samedi 25 novembre 2023** au siège de la Direction Générale de TRADEX S.A. sis à Bonanjo - Douala.

DOUALA le 13 Novembre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

PALEY Simon

MISSION D'AMÉNAGEMENT ET D'EQUIPEMENT DES TERRAINS URBAINS ET RURAUX

COMMUNIQUE N° 2023/007/MAETURPORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION 2023/007/CIPM/MAETUR DU 03/10/2023, RELATIVE À LA PRODUCTION DES AGENDAS 2024, LA CONCEPTION ET L'IMPRESSION DES CALENDRIERS AINSI QUE DES CARTES DE VŒUX 2024 À LA MAETUR (OPÉRATION 156).

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**Le Directeur Général de la MAETUR communique :**

Les Entreprises ayant soumissionné à la Demande de Cotation 2023/007/CIPM/MAETUR du 03/10/2023, relative à la production des Agendas 2024, la conception et l'impression des calendriers ainsi que des cartes de vœux 2024 à la MAETUR (Opération 156), sont informées que ladite Consultation des Entreprises a aboutie au résultat suivant :

Adjudicataire	Montant en F CFA		Délai
	HTVA	TTC	
KING GEORGES SARL BP : 30022 Yaoundé	8 393 082	10 008 750	45 jours

L'Entreprise adjudicataire devra prendre l'attache du Département des Contrats et Marchés de la MAETUR pour la préparation du projet de LETTRE COMMANDE.

Les Entreprises n'ayant pas été retenues sont priées de passer au secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés sis à la Direction Générale de la MAETUR, deuxième étage porte 401, retirer leurs soumissions sous quinzaine ; faute de quoi elles seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de caution de soumission.

YAOUNDE le 8 Novembre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MANGA LOUIS ROGER

COMMUNE DE BOT-MAKAK

DECISION MUNICIPALE N°000065/DM/R-CE/D-NK/CBM/SG DU 10 NOVEMBRE 2023 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DU MARCHÉ RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°005/BISS/AONO/R-CE/D-NK/C-BOT MAKAK/SG/STADL/2023 DU 04 OCTOBRE 2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN SECHOIR AUTO-BUS DANS LE VILLAGE MANGUENDA II, COMMUNE DE BOT-MAKAK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BOT-MAKAK,

Vu La Constitution ;

Vu La Loi N°2020/018 du 17 Décembre 2020 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2021 ;

Vu La Loi N° 2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées;

Vu La Loi 2018/012 du 11 Juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres entités publiques ;

Vu Le Décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu Le Décret N° 2012/075 du 08 mars 2012, portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu Le Décret N° 2012/076 du 08 mars 2012, modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février

2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de régulation des Marchés Publics ;

Vu Le Décret N° 77/91 du 25 Mars 1997 déterminant les pouvoirs de tutelle sur les Communes et établissements communaux et ses modificatifs subséquents ;

Vu L'Arrêté N° 000002/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjointes au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune de Bot-Makak, Département du Nyong et Kellé, Région du Centre ;

Vu La Lettre-Circulaire N° 00000192/LC/MINFI du 06 Janvier 2023 relative à l'Exécution, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution de Budgets des Collectivités Territoriales Décentralisées pour l'exercice 2023 ;

Vu La Circulaire N° 00001/PR/MINMAP/CAB du 25 Avril 2022 Relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu La Circulaire n° 001/CAB/PR du 19 Juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics,

Vu La Circulaire N° 00000006/C/MINFI du 30 Décembre 2022 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités publiques pour l'exercice 2023 ;

Vu La Décision Municipale N° 000001/DM/CBM/SG/2023 du 17 Janvier 2023 Constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) placée auprès de la Commune de Bot-Makak pour l'Exercice 2023 ;

Vu Dossier d'Appel d'Offre National Ouvert N° 005/BISS/AONO/R-CE/D-NK/C-BOT MAKAK/SG/STADL/2023 DU 04 Octobre 2023 pour l'exécution des travaux de construction d'un séchoir AUTO-BUS dans le village Manguenda II, Commune de Bot-Makak, Département du Nyong et Kellé, Région du Centre ;

Vu Le procès-verbal N° 011 du 30 Octobre 2023 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Bot-Makak ;

Considérant les nécessités de service.

DECIDE

Article 1^{er} : Pour compter de la date de signature de la présente Décision Municipale, est attributaire du Marché relatif au Dossier d'Appel d'Offre National Ouvert N° 005/BISS/AONO/R-CE/D-NK/C-BOT MAKAK/SG/STADL/2023 DU 04 Octobre 2023 pour l'exécution des travaux de construction d'un séchoir AUTO-BUS dans le village Manguenda II, Commune de Bot-Makak, Département du Nyong et Kellé, Région du Centre, l'entreprise ci-après :

Désignation du projet	Entreprise attributaire	Montant (HTVA) FCFA	Montant (TTC)	Délai d'exécution
			FCFA	
Construction d'un Séchoir AUTO-BUS dans le village Manguenda II	ANEXIA SA BP : 15136 YAOUNDE Tél : 655 598 467 / 673 813 421	13 083 011	15 601 492	Trois (03) mois

Article 2 : L'entreprise attributaire ci-dessus est invitée à prendre rapidement attache avec le Service Technique de l'Aménagement et du Développement Local de la Commune de Bot-Makak pour la suite de la procédure.

Article 3: La présente Décision Municipale sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

BOT-MAKAK le 10 Novembre 2023

Le MAIRE

NKEN NEMB Jean Pascal

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 2E (NEW-BELL)

DECISION D'ATTRIBUTION DEFINITIVE N°016/DA/CAD2/CIPM/ST/2023 RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE N°16/AONO/CAD2/CIPM/ST/2023 DU 03/10/2023 POUR LES TRAVAUX DE LIBERATION ET DE SECURISATION DU SITE COMMUNAL DE NKOLMITAGFINANCEMENT : CAD 2IMPUTATION : _____

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

MADAME LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 2^{ème}, MAÎTRE D'OUVRAGE

Vu le décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du ministère des Marchés Publics ;

Vu le décret N°2012/075 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le décret N°2013/271 du 05 aout 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation de Marchés Publics ;

Vu l'arrêté N°033 CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur le Cahier des Clauses Administratives Générales applicable aux marchés de travaux publics, de fournitures et de services passés au nom de l'Etat et des établissements publics nationaux non soumis aux lois et usages du commerce ;

Vu l'arrêté N°006/A/MINMAP/SG/DAJ du 17/04/2013 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics auprès de certaines Communes d'Arrondissement des villes de Yaoundé et Douala ;

Vu l'arrêté conjoint N°00000226/MINMAP/MINFI du 06 aout 2013 fixant le montant des indemnités de session des Présidents, Membres et Secrétaires des Commissions de Passation des Marchés, des Présidents, Membres et Rapporteurs des Sous-commissions d'analyse des offres, ainsi que celui des indemnités forfaitaires allouées aux personnels du MINMAP impliqués dans la passation, le suivi et le contrôle des Marchés publics ;

Vu la Décision N°0265/D/MINMAP/SG/DAJ/ du 19/11/2013 constatant la composition des Commissions internes des Marchés auprès de certaines Commune d'Arrondissement ;

Vu la circulaire N°004/CAB/PM du 30 Décembre 2005 relative au code des Marchés publics ;

Vu la circulaire N°003/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des Marchés Publics ;

Vu la circulaire N°002/CAB/PM du 31janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics ;

Vu la circulaire N°003/CAB/PM du 31 janvier 2011 précisant les modalités de gestions des changements des conditions économiques des Marchés Publics ;

Vu la circulaire N°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

Considérant la proposition d'attribution de la CIPM auprès de la Commune d'Arrondissement de Douala 2^{ème},

DECIDE

Article 1^{er}: **LES TRAVAUX DE LIBERATION ET DE SECURISATION DU SITE COMMUNAL DE NKOLMITAG**, objet de l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N°16/AONO/CAD2/CIPM/ST/2023 DU **03/10/2023** est attribué à l'entreprise:

ETS IBM MULTISERVICES,

BP : 789 Douala

Tel. : (+ 233) 691 94 11 96 / (+237) 6 96 45 53 21

Article 2: Le montant de la prestation est évalué à la Somme de **Cent Quarante Huit Millions Cent Vingt Mille Quatre Cent Vingt Cinq (148 120 425) francs CFA TTC** soit **Cent Vingt Quatre Millions Deux Cent Dix Mille (124 210 000) francs CFA HTVA;**

Financement : **CAD 2**

Article 3: Le délai d'exécution est de **Quatre (04) Mois** et court à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des travaux.

Article 4: La présente décision sera enregistrée, publiée suivant la procédure d'urgence et communiqué partout où besoin sera. /-

MISSION D'AMÉNAGEMENT ET D'EQUIPEMENT DES TERRAINS URBAINS ET RURAUX

**DECISION N° 023PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION
2023/007/CIPM/MAETUR DU 03/10/2023, RELATIVE À LA PRODUCTION DES AGENDAS 2024, LA
CONCEPTION ET L'IMPRESSION DES CALENDRIERS AINSI QUE DES CARTES DE VŒUX 2024 À LA
MAETUR (OPÉRATION 156).**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA MAETUR

- Vu Le Décret n° 77/193 du 23 juin 1977 portant création de la Mission d'Aménagement et d'Equipeement des Terrains Urbains et Ruraux et modifié par le Décret n° 82/599 du 25 novembre 1982 ;
- Vu Le Décret n° 2019/208 du 25 avril 2019 portant transformation, en société à capital public, de la Mission d'Aménagement et d'Equipeement des Terrains Urbains et Ruraux ;
- Vu le Décret n° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux Marchés des Entreprises publiques ;
- Vu Le Procès-Verbal de la séance N°016 du 26/10/2023 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la MAETUR ;

DECIDE

ARTICLE 1^{er} – La production des Agendas 2024, la conception et l'impression des calendriers ainsi que des cartes de vœux 2024 à la MAETUR, objet de la consultation des entreprises N°2023/003/MAETUR DU 23/03/2023, est attribuée à KING GEORGES SARL aux conditions suivantes :

Adjudicataire	Montant en F CFA		Délai
	HTVA	TTC	
KING GEORGES SARL BP : 30022 Yaoundé	8 393 082	10 008 750	45 jours

ARTICLE 2 – Les Entreprises n'ayant pas été retenues sont priées de passer retirer leurs Offres sous quinzaine au Secrétariat du Service des Marchés sis à l'immeuble siège de la MAETUR, deuxième étage porte 401. Passé ce délai, lesdites Offres seront détruites.

ARTICLE 3 - La présente Décision est établie pour servir et valoir ce que de droit, et sera communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 8 Novembre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MANGA LOUIS ROGER

CAMEROON TELECOMMUNICATIONS

PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A LA MISE EN PLACE D'UN SYSTEME DE MANAGEMENT DE LA CONTINUITÉ D'ACTIVITÉS ET D'AFFAIRES DE CAMTEL SUIVANT LA NORME ISO 22301.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu la Constitution ;
Vu l'Acte Uniforme révisé relatif au droit des sociétés commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique adopté le 30/01/2014 ;
Vu la Loi N°2010/013 du 21/12/2010 régissant les communications électroniques au Cameroun et la Loi modificative N° 2015/006 du 20/04/2015 ;
Vu la Loi N° 2017/011 du 12 /07/2017 portant Statut Général des entreprises publiques ;
Vu le Décret N°98/198 du 08/09/1998 portant création de la Cameroon Télécommunications ;
Vu le Décret N° 2018/355 du 12/06/2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;
Vu le Décret N° 2019/263 du 28/05/2019 portant réorganisation de la Société Cameroon Telecommunications ;
Vu le décret n° 2018/786 du 14 décembre 2018 portant nomination du Président du Conseil d'Administration de la Société Cameroon Telecommunications (CAMTEL) ;
Vu le Décret N° 2018/787 du 14/12/2018 portant nomination du Directeur Général de la Cameroon Télécommunications ;

Vu le décret n°2023/016 du 10 janvier 2023 portant nomination des membres du conseil d'administration de la société Cameroon Telecommunications (CAMTEL) ;

Vu la Circulaire N° 003/CAB/PM du 18/04/2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des Marchés Publics ;
Vu la Circulaire N° 002/CAB/PM du 31/01/2011 portant sur l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics ;
Vu la Circulaire N° 003/CAB/PM du 31/01/2011 précisant les modalités de gestion des changements des conditions économiques des Marchés Publics ;
Vu la Circulaire N° 001/C/MINFI du 28/12/2018 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des Marchés Publics ;
Vu la résolution n°015/CAMTEL/CA/2021 du 05 avril 2021 portant adoption du Manuel des procédures applicables aux marchés de la Société Cameroon Telecommunications (CAMTEL) ;
Vu la résolution N°029/CAMTEL/CA du 28/12/2022 portant adoption du plan de passation des marchés de la Cameroon Telecommunications (CAMTEL) pour l'exercice 2023 ;
Vu la résolution N°027/CAMTEL/CA/2022 du 28/12/2022 autorisant le Directeur Général à recourir à la maîtrise d'œuvre Interne pour l'exécution de certains projets du Plan de Passation des Marchés pour l'exercice 2023 ;
Vu la Résolution N°030/CAMTEL/CA/2021 du 16 Novembre 2021 désignant les membres de la Commission Interne de Passation des Marchés de CAMTEL ;
Vu le Dossier d'appel d'offres N°2023/013/AONO/DG/CIPM/CAMTEL du 17 août 2023 pour le recrutement d'un cabinet ou bureau d'études spécialisé pour la mise en place d'un système de management de la continuité d'activités et d'affaires de CAMTEL suivant la norme ISO 22301 ;
Vu le rapport de la sous-commission d'analyse des offres mise en place par notes n°021, 22/CIPM ;
Vu la proposition d'attribution N°136/CIPM/SEC du 26 septembre 2023 ;
Considérant les nécessités de service.

DECIDE :

Article 1^{er} : Le GROUPEMENT CABINET EXPERTISE QHSE SARL/INTEGRA VOCATIONAL TRAINING CENTER AND CONSULTING SARL, BP. 1178 Yaoundé-Cameroun, Tél : (+237) 620 376 879/658 884 268, est déclaré attributaire de la Lettre commande ci-dessus visée au montant TTC de **soixante-quatorze millions sept cent soixante-neuf mille sept cent cinquante (74 769 750) francs CFA TTC** et pour un délai de livraison de **six (06) mois** dès notification de l'ordre de service de démarrage.

Article 2 : Le Mandataire dudit groupement ou son Représentant est invité à se présenter à la Direction des Approvisionnements et du Patrimoine, Sous-Direction des Approvisionnements des Services Rattachés, (service des Approvisionnements) sise au 6^{ème} étage, porte 603 pour l'établissement du marché correspondant.

CAMEROON TELECOMMUNICATIONS

PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DES CLIMATISEURS SOLAIRES DE TYPE SPLIT SYSTEM 24000 BTU, AUTO-START, 46 VDC, FRÉON R134A/R2/R410, DANS LES SITES TECHNIQUES SOLARISÉS DE LA CAMEROON TELECOMMUNICATIONS (CAMTEL).

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu la Constitution ;

Vu la loi N° 2010/013 du 21/12/2010 régissant les communications électroniques au Cameroun et la loi modificative N° 2015/006 du 20/04/2015 ;

Vu la loi N°2017/011 du 12/07/2017 portant Statut Général des entreprises publiques ;

Vu le décret N°98/198 du 08/09/1998 portant création de la Cameroon Telecommunications ;

Vu le décret N°2018/355 du 12/06/2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu le décret n° 2018/786 du 14 décembre 2018 portant nomination du Président du Conseil d'Administration de la Société Cameroon Telecommunications (CAMTEL) ;

Vu le décret N° 2018/787 du 14/12/2018 portant nomination du Directeur Général de la Cameroon Télécommunications ;

Vu le décret N°2019/263 du 28/05/2019 portant réorganisation de la Société Cameroon Telecommunications ;

Vu le décret n°2023/016 du 10 janvier 2023 portant nomination des membres du conseil d'administration de la société Cameroon Telecommunications (CAMTEL) ;

Vu la circulaire n° 001/C/MINFI du 28 décembre 2018 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des Marchés Publics ;

Vu la résolution n° 008/CAD du 02 mars 2018 autorisant le Président du Conseil d'Administration à mettre en place le Comité de Contrôle des Marchés Publics au sein du Conseil d'Administration de CAMTEL ;

Vu la résolution n°015/CAMTEL/CA/2021 du 06 avril 2021 portant adoption du Manuel des procédures applicables aux marchés de la Société Cameroon Telecommunications (CAMTEL) ;

Vu la Résolution N°030/CAMTEL/CA/2021 du 16/11/2021 portant nomination des responsables à la Commission Interne de Passation des Marchés de la société Cameroon Telecommunications (CAMTEL) ;

Vu le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N°2023/008/AONO/DG/CIPM/CAMTEL du 05/05/2023 pour la fourniture et l'installation des climatiseurs solaires de type split system 24000 BTU, auto-start, 46VDC, fréon R134A/R22/R410, dans les sites techniques solarisés ;

Vu le communiqué n°014/DG/DAP/DAPD/SDASR/SA/CAMTEL du 11/10/2023 rapportant la décision n°060/DG/DAP/DAPD/SDASR/SA du 17/08/2023 portant attribution du marché relatif à la fourniture et l'installation des climatiseurs solaires de type split system 24 000 BTU, auto-start, 46VDC, fréon R134A/R22/R410, dans les sites techniques solarisés au profit de la société ARNO SA ;

Vu le rapport de la sous-commission d'analyse des offres mise en place par note N° ____/CIPM du _____ ;

Vu la proposition d'attribution N°156/CIPM/SEC du 19 Octobre 2023 ;

Considérant les nécessités de service.

DECIDE :

Article 1^{er} : La Société ARNO S.A, BP. BP. 664-Douala, 1008 Avenue de la base Navale, Zone Portuaire, Tél : + 237 233 502 100/ 233 502 132, est déclarée adjudicataire du marché susvisé au montant Toutes Taxes Comprises (TTC) de **deux cent quarante-sept millions neuf cent soixante-sept mille deux cent quarante-deux (247 967 242) francs CFA** et pour une durée d'exécution de **six (06) mois**, à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des prestations.

Article 2 : le Directeur Général ou son Représentant dûment mandaté est invité à se présenter à la Direction des Approvisionnements et du Patrimoine, Sous-Direction des Approvisionnements des Services Rattachés (Service des Approvisionnements) sise au 6^{ème} étage, porte 603 pour l'établissement du marché correspondant.

CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL

ADDITIF N°001/AD/LT/CR/CIPM/2023 AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°N°25 /AONO/LT/CR/CIPM/2023 DU 19 OCTOBRE 2023 POUR LA FOURNITURE D'UN VEHICULE STATION WAGON 4X4 DE GRAND FORMAT AU CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL FINANCEMENT : BUDGET CORRECTIF DU CONSEIL RÉGIONAL DU LITTORAL, EXERCICE 2023

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Tenders, written in French or in English in eight (08) copies including one (01) original and six (06) copies and one (01) digital version marked as such, in accordance with the requirements of the Call for Tenders Dossier, must be deposited against receipt at the Regional Council of the Littoral in Douala – Bonanjo, no later than 10/11/2023 at 12:00 p.m., local time, bearing the following mentions:</p> <p style="text-align: center;">NATIONAL CALL FOR TENDERS OPENED IN EMERGENCY PROCEDURE N°024/ONIT/LT/CR/CIPM/2023 OF 19/10/2023 FOR THE SUPPLY OF MOTOR VEHICLES STATION WAGON 4X4 LARGE FORMAT TO THE REGIONAL COUNCIL OF THE LITTORAL OPENED ONLY DURING THE COUNTING SESSION</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Tenders, written in French or in English in eight (08) copies including one (01) original and six (06) copies and one (01) digital version marked as such, in accordance with the requirements of the Call for Tenders Dossier, must be deposited against receipt at the Regional Council of the Littoral in Douala – Bonanjo, no later than 15/11/2023 at 12:00 p.m., local time, bearing the following mentions:</p> <p style="text-align: center;">NATIONAL CALL FOR TENDERS OPENED IN EMERGENCY PROCEDURE N°024/ONIT/LT/CR/CIPM/2023 OF 19/10/2023 FOR THE SUPPLY OF MOTOR VEHICLES STATION WAGON 4X4 LARGE FORMAT TO THE REGIONAL COUNCIL OF THE LITTORAL OPENED ONLY DURING THE COUNTING SESSION</p>
2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>The opening of the bids will be done in one time, on 10/11/2023 at 1:00 p.m., local time, in the conference room of the Regional Council of the Littoral in Douala – Bonanjo, by the Internal Procurement Commission of Markets placed with the Regional Council of the Littoral sitting in the presence of the tenderers or their duly mandated representatives. Any tender that does not comply in whole or in part with the requirements of this Tender Document will be declared inadmissible.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>The opening of the bids will be done in one time, on 15/11/2023 at 1:00 p.m., local time, in the conference room of the Regional Council of the Littoral in Douala – Bonanjo, by the Internal Procurement Commission of Markets placed with the Regional Council of the Littoral sitting in the presence of the tenderers or their duly mandated representatives. Any tender that does not comply in whole or in part with the requirements of this Tender Document will be declared inadmissible.</p>

3	Autres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>n/a</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>LIEU DE : REMISE DES OFFRES LE 10 NOVEMBRE 2023 A 12 HEURES ; OUVERTURE DES PLIS LE 10 NOVEMBRE 2023 A 13 HEURES.</p> <p>LIRE PLUTOT : REMISE DES OFFRES LE 15 NOVEMBRE 2023 A 11 HEURES OUVERTURE DES PLIS LE 15 NOVEMBRE 2023 A 12 HEURES.</p>

DOUALA le 10 Novembre 2023

Le PRÉSIDENT

BANLOG Polycarpe

TRADEX S.A

COMMUNIQUE N°019/TRADEX/DG/CIPM/23 DU 13/11/2023 PORTANT CHANGEMENT DE LA DATE LIMITE DE DÉPÔT DES OFFRES DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°017/AOIO/TRADEX/CIPM/23 DU 22 AOÛT 2023, RELATIF À LA FOURNITURE DES POMPES À TRADEX S.A. AU CAMEROUN

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre, rédigée en langue française ou anglaise et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Direction Générale de TRADEX, Secrétariat de la CMA-TRADEX, sis au 1077 Rue Christian TOBIE KUOH à Bonanjo-Douala, au plus tard le 17 novembre 2023 à 12 heures précises, heure locale. Les offres déposées contre récépissé devront porter la mention suivante :</p> <p style="text-align: center;">« A l'attention de Monsieur le Directeur Général de TRADEX : APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°017/AOIO/TRADEX/CIPM/23 DU 22 AOÛT 2023, RELATIF A LA FOURNITURE DES POMPES A TRADEX S.A. AU CAMEROUN – CONFIDENTIEL – « A N"OUVRIR QU"EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Chaque offre, rédigée en langue française ou anglaise et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Direction Générale de TRADEX, Secrétariat de la CMA-TRADEX, sis au 1077 Rue Christian TOBIE KUOH à Bonanjo-Douala, au plus tard le 25 novembre 2023 à 09 heures précises, heure locale. Les offres déposées contre récépissé devront porter la mention suivante :</p> <p style="text-align: center;">« A l'attention de Monsieur le Directeur Général de TRADEX : APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°017/AOIO/TRADEX/CIPM/23 DU 22 AOÛT 2023, RELATIF A LA FOURNITURE DES POMPES A TRADEX S.A. AU CAMEROUN – CONFIDENTIEL – « A N"OUVRIR QU"EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »</p>

2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des offres s'effectuera en une étape. L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le 17 novembre 2023 par la Commission Interne de Passation des Marchés de TRADEX, à 13 heures, heure locale. Seuls les Soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des offres s'effectuera en une étape. L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le 25 novembre 2023 par la Commission Interne de Passation des Marchés de TRADEX, à 10 heures, heure locale. Seuls les Soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.</p>

3	Autres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>n/a</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>le Directeur Général de TRADEX S.A. communique :</p> <p>La date limite de dépôt des offres de l'Appel d'Offres susmentionnée, initialement prévue le vendredi 17 novembre 2023 à 13 heures, est reportée au samedi 25 novembre 2023 à 09 heures précises.</p> <p>En conséquence, l'ouverture des plis dudit Appel d'Offres aura lieu le samedi 25 novembre 2023 à 10 heures au siège de la Direction Générale de TRADEX S.A. sis à Bonanjo - Douala.</p>

DOUALA le 13 Novembre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

PALEY Simon

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

COMMUNIQUE N°10488/23/DG/DAG/S-DAMP/SMP/NY DU 10/11/2023 PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION DECLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°095/23/AOIO/SDCC/CIPM DU 29/08/2023 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DES MOTEURS ELECTRIQUES ET REDUCTEURS POUR LA COMMANDE DES POINTRINIÈRES 170 SCIES

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON COMMUNIQUE:

Par décision n°10487/23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/NY du 10/11/2023 l'appel d'offres international ouvert N°095/23/AOIO/SDCC/CIPM du 29 aout 2023 est déclaré infructueux, conformément aux dispositions de l'article 52 alinéa 1 du décret n°2018/355 du 2018, pour offres reçues non conformes au dossier de consultation.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus, pour les motifs ci-après, sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passée ce délai, celles-ci seront détruites. Il s'agit de :

LOT UNIQUE	SOUSSIONNAIRES	MOTIFS
Fourniture d'un lot des moteurs électriques et réducteurs pour la commande des poitrinières 170 scies	BETANG ENGINEERING	Éliminé pour non satisfaction du critère éliminatoire relatif à la lettre d'engagement du fabricant (absence de la lettre d'engagement du fabricant)
	APPRO SERVICES	Éliminé pour non satisfaction du critère éliminatoire relatif aux caractères techniques (des fichiers techniques incomplets)
	CENAPAX	Éliminé pour non satisfaction du critère éliminatoire relatif à la lettre d'engagement du fabricant (absence de la convention d'agrément du fabricant)

GAROUA le 10 Novembre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOURRAIN Henri Pierre

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUE N°086/C/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 032/AONO/CUD/CIPM 1/2023 DU 19 JUILLET 2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'INFIRMERIE SISE A LA BASE VOIRIE BONANJO FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2023

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Ville de Douala, Autorité Contractante, communique :

Les entreprises ci-après désignées sont, par Décision N°072/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 du 13 Novembre 2023, déclarées attributaires du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour le montant et délai ci-après :

Lots	Soumissionnaires	Montant (FCFA TTC)	Délai (en mois)
01	Société de travaux et prestations de services (STPS) B.P. : 6521 Douala Tel : (237) 691 49 06 136/677 92 61 07	23 998 466 (vingt- trois millions neuf cent quatre-vingt-dix-huit mille quatre cent soixante-six)	04

Les soumissionnaires sont invités à se présenter à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine / Sous-Direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, à l'Immeuble SCI Bonanjo, sise au 1.049, Rue Pasteur, au 5^{ème} étage dans un délai de **sept (07) jours** à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de leurs projets de marché.

Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

Par ailleurs, le présent communiqué tient lieu de « Main Levée » des cautions de soumission pour les offres non-retenues.

DOUALA le 13 Novembre 2023

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

RURAL ELECTRIFICATION AND ACCESS TO ENERGY PROJECT MANAGEMENT UNIT IN UNDERSERVED REGIONS OF CAMEROON

**COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATIONS
N°012/DC/AER/PERACE/UGP/SPM/CSPM/2023 DU 04 SEPTEMBRE 2023**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Pays/Nom du projet : Cameroun/Projet d'Électrification Rurale et d'Accès à l'Énergie dans les Régions sous-desservies du Cameroun
Bénéficiaire : Unité de Gestion du Projet d'Électrification Rurale et d'Accès à l'Énergie dans les Régions sous-desservies du Cameroun
Numéro du projet : Crédit IDA 6356-CM

Description du marché : acquisition des fournitures diverses à l'Unité de Gestion du Projet d'Électrification Rurale et d'Accès à l'Électricité dans les Régions sous-desservies du Cameroun.

Durée : trente (30) jours dès notification de l'ordre de service de démarrage

Date signature du marché : En cours

Soumissionnaire retenu		
Nom et adresse du soumissionnaire	Montant de l'offre lu publiquement (Hors Taxe)	Montant de l'offre évalué (Hors Taxe)
Retenu		
ETS LV GLOBAL SERVICES Tel. : 656 85 93 62 Email : tlvse@gmail.com / lv.global.service@gmail.com	6 083 000	6 083 000

Autres soumissionnaires évalués			
Nom des soumissionnaires évalués	Montant lus lors de l'ouverture des plis	Montant évalué de l'offre	
	Francs CFA HT	Francs CFA HT	
3S MEDIA SARL Tel. : 242 10 98 29/677 77 93 21 BP : 8 758 Yaoundé Email : troissmedia@gmail.com	7 514 350	7 514 350	Offre conforme po

CAMEROON TELECOMMUNICATIONS

PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DES GROUPES ÉLECTROGÈNES REDONDANCE DANS CERTAINS SITES TECHNIQUES SENSIBLES.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu la Constitution ;

Vu la loi N° 2010/013 du 21/12/2010 régissant les communications électroniques au Cameroun et la loi modificative N° 2015/006 du 20/04/2015 ;

Vu la loi N°2017/011 du 12/07/2017 portant Statut Général des entreprises publiques ;

Vu le décret N°98/198 du 08/09/1998 portant création de la Cameroon Telecommunications ;

Vu le décret N°2018/355 du 12/06/2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu le décret n° 2018/786 du 14 décembre 2018 portant nomination du Président du Conseil d'Administration de la Société Cameroon Telecommunications (CAMTEL) ;

Vu le décret N° 2018/787 du 14/12/2018 portant nomination du Directeur Général de la Cameroon Télécommunications ;

Vu le décret N°2019/263 du 28/05/2019 portant réorganisation de la Société Cameroon Telecommunications ;

Vu le décret n°2023/016 du 10 janvier 2023 portant nomination des membres du conseil d'administration de la société Cameroon Telecommunications (CAMTEL) ;

Vu la circulaire n° 001/C/MINFI du 28 décembre 2018 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des Marchés Publics ;

Vu la résolution n° 008/CAD du 02 mars 2018 autorisant le Président du Conseil d'Administration à mettre en place le Comité de Contrôle des Marchés Publics au sein du Conseil d'Administration de CAMTEL ;

Vu la résolution n°015/CAMTEL/CA/2021 du 06 avril 2021 portant adoption du Manuel des procédures applicables aux marchés de la Société Cameroon Telecommunications (CAMTEL) ;

Vu la Résolution N°030/CAMTEL/CA/2021 du 16/11/2021 portant nomination des responsables à la Commission Interne de Passation des Marchés de la société Cameroon Telecommunications (CAMTEL) ;

Vu le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N°2023/011/AONO/DG/CIPM/CAMTEL du 09/05/2023 pour la fourniture et l'installation des groupes électrogènes de redondance dans certains sites techniques sensibles ;

Vu la lettre n°131/DG/DAP/DAPD/SDASR/SA du 11/10/2023 relative au second examen des offres technique d'un soumissionnaire ;

Vu le rapport de la sous-commission d'analyse des offres mise en place par note N°026/CIPM du 17/10/2023 ;

Vu la proposition d'attribution N°146/CIPM/SEC du 20 Octobre 2023 ;

Considérant les nécessités de service.

DECIDE :

Article 1^{er} : La Société SAITEK GENIE LIMITED (S.G. LTD), BP. 11 431 Yaoundé, Tél : (+ 237) 222 16 08 74/ 677 06 67 34, est déclarée adjudicataire du marché susvisé au montant Toutes Taxes Comprises (TTC) de **deux cent huit millions six cent quatre-vingt-sept mille cinq cents (208 687 500) francs CFA** et pour une durée d'exécution de **six (06) mois**, à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des prestations.

Article 2 : le Directeur Général ou son Représentant dûment mandaté est invité à se présenter à la Direction des Approvisionnements et du Patrimoine, Sous-Direction des Approvisionnements des Services Rattachés (Service des Approvisionnements) sise au 6^{ème} étage, porte 603 pour l'établissement du marché correspondant.

YAOUNDE le 13 Novembre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

JUDITH YAH SUNDAY EPSE ACHIDI

PROGRAMME D'APPUI A LA REFORME DE L'ÉDUCATION AU CAMEROUN

PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL N° 0003/AON/PAREC/UCG/CSPM/SPM/2023 DU 09/08/2023 POUR L'ACQUISITION ET LA DISTRIBUTION DU MATERIEL DE STOCKAGE DES MANUELS SCOLAIRES DU NIVEAU 1 (SIL/CLASS 1, CP/CLASS 2) DANS LES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DU CAMEROUNNOM DU PROJET : PROGRAMME D'APPUI A LA REFORME DE L'EDUCATION AU CAMEROUN (PAREC)PAYS : CAMEROUNNUMERO DU PROJET : CRÉDIT IDA : 62160 – CM ET DON IDA : D2910 - CM.NUMERO DE REFERENCE DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL : N° 0003/AON/PAREC/UCG/CSPM/SPM/2023 DU 09/08/2023DESCRIPTION DU MARCHÉ : ACQUISITION ET DISTRIBUTION DU MATERIEL DE STOCKAGE DES MANUELS SCOLAIRES DU NIVEAU 1 (SIL/CLASS 1, CP/CLASS 2) DANS LES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DU CAMEROUNDUREE/DELAJ DE LIVRAISON : 03 MOIS DÈS RÉCEPTION DE L'ORDRE DE SERVICE DE DÉMARRAGE.

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)
ADJUDICATAIRE

Noms	INTERNATIONAL TRADING KEMJIO (ITKE SARL)
Adresse	B.P : 2 244 – Yaoundé Téléphone : (+237) 670 67 10 07 itke2005@yahoo.fr
Montant de l'offre lu publiquement	692 031 600 F CFA HT 825 247 683 F CFA TTC
Montant de l'offre évaluée (dans la monnaie de l'évaluation)	692 031 600 F CFA HT 825 247 683 F CFA TTC
Montant du Marché (dans la monnaie de l'évaluation)	692 031 600 F CFA HT 825 247 683 F CFA TTC
Délai d'exécution proposé	03 mois

SOUSSIONNAIRES REJETES

Nom	HATA DISTRIBUTION SARL
Adresse	B.P : 7 881 – Douala ; Tel : (+237) 696 27 92 16 e-mail : hamidoutanimou@yahoo.fr
Montant de l'offre lu publiquement	790 500 000 F CFA TTC
Raison du rejet	Offre non conforme pour l'essentiel

YAOUNDE le 10 Novembre 2023

Le COORDONNATEUR GÉNÉRAL

OWOTSOGO ONGUENE AMBROISE

UNIVERSITÉ DE NGAOUNDÉRÉ

COMMUNIQUE N° 2023/111/UN/R/SG/DIPD/DPD/2023 DU 26 OCT 2023 PORTANT PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DU MARCHÉ PASSE DE GRE A GRE SUIVANT AUTORISATION N° 05127-23/L/PR/MINMAP/SG/DGMAG/DMAG/CE3-CE6 DU 10 OCTOBRE 2023, APRES AVIS DE CONSULTATION DE GRE GRE N° 2023/701/ACGG/UN/R/SG/DIPD/2023 DU 12 OCTOBRE 2023 POUR L'ACQUISITION DE DEUX (02) VEHICULE AU PROFIT DES RESPONSABLES DE L'UNIVERSITE DE NGAOUNDERE

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1- Maître d'Ouvrage : Le Recteur d'Université de Ngaoundéré ;

2- Décision : n°/UN/R/SG/DIPD/DPD/2023 DU ;

3- Financement : BIP/MINEPAT- CHAP : 94, exercice 2023, imputation : 57 94 195 03 110000 524311.

4- Attribution :

N°	OBJET	ATTRIBUTION	MONTANTS (TTC) EN FCFA	DELAIS
01	Acquisition de deux (02) véhicule au profit des responsables de l'Université de Ngaoundéré	AFROMNI Motors Sarl, BP: Yaoundé	55 000 000	2 mois

5- Lieu de souscription: Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement de l'Université de Ngaoundéré./-

NGAOUNDERE le 26 Octobre 2023

Le RRECTEUR

MAMOUDOU

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 2E (NEW-BELL)

DECISION D'ATTRIBUTION DEFINITIVE N°015/DA/CAD2/CIPM/ST/2023 RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE N°15/AONO/CAD2/CIPM/ST/2023 DU 03/10/2023 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT EN PAVES AUTOBLOQUANTS DE LA RUE 2517 TRONÇON CERCLE MUNICIPAL-HOITAL DE DISTRICT DE NEW BELL: 600 ML (PHASE 1)FINANCEMENT : CAD 2IMPUTATION : 220150

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

MADAME LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 2^{ème}, MAÎTRE D'OUVRAGE

Vu le décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du ministère des Marchés Publics ;

Vu le décret N°2012/075 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le décret N°2013/271 du 05 aout 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation de Marchés Publics ;

Vu l'arrêté N°033 CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur le Cahier des Clauses Administratives Générales applicable aux marchés de travaux publics, de fournitures et de services passés au nom de l'Etat et des établissements publics nationaux non soumis aux lois et usages du commerce ;

Vu l'arrêté N°006/A/MINMAP/SG/DAJ du 17/04/2013 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics auprès de certaines Communes d'Arrondissement des villes de Yaoundé et Douala ;

Vu l'arrêté conjoint N°00000226/MINMAP/MINFI du 06 aout 2013 fixant le montant des indemnités de session des Présidents, Membres et Secrétaires des Commissions de Passation des Marchés, des Présidents, Membres et Rapporteurs des Sous-commissions d'analyse des offres, ainsi que celui des indemnités forfaitaires allouées aux personnels du MINMAP impliqués dans la passation, le suivi et le contrôle des Marchés publics ;

Vu la Décision N°0265/D/MINMAP/SG/DAJ/ du 19/11/2013 constatant la composition des Commissions internes des Marchés auprès de certaines Commune d'Arrondissement ;

Vu la circulaire N°004/CAB/PM du 30 Décembre 2005 relative au code des Marchés publics ;

Vu la circulaire N°003/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des Marchés Publics ;

Vu la circulaire N°002/CAB/PM du 31janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics ;

Vu la circulaire N°003/CAB/PM du 31 janvier 2011 précisant les modalités de gestions des changements des conditions économiques des Marchés Publics ;

Vu la circulaire N°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

Considérant la proposition d'attribution de la CIPM auprès de la Commune d'Arrondissement de Douala 2^{ème},

DECIDE

Article 1^{er} : LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT EN PAVES AUTOBLOQUANTS DE LA RUE 2517 TRONÇON CERCLE MUNICIPAL-HOITAL DE DISTRICT DE NEW BELL: 600 ML (PHASE 1), objet de l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N°15/AONO/CAD2/CIPM/ST/2023 DU 03/10/2023 est attribué à l'entreprise:

SEMIC BTP SARL,

BP : 12 374 Douala

Tel. : 233 39 34 24 / (237) 6 79 77 77 84

Article 2: Le montant de la prestation est évalué à la Somme de **Cent Quatre Vingt Dix Neuf Millions Neuf Cent Quatre Vingt Dix Huit Mille Trois Cent Quarante Neuf (199 998 349) francs CFA TTC** soit **Cent Soixante Sept Millions Sept Cent Treize Mille Cinq Cents (167 713 500) francs CFA HTVA;**

Financement: **CAD 2**

Article 3: Le délai d'exécution est de **Quatre (04) Mois** et court à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des travaux.

Article 4: La présente décision sera enregistrée, publiée suivant la procédure d'urgence et communiqué partout où besoin sera. /-

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

DECISION N°068/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (EN PROCEDURE D'URGENCE) N° 038/AONO/CUD/CIPM 1/2023 DU 27 JUILLET 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CLOTURE AU CENTRE MULTIFONCTIONNEL DE PROMOTION DES JEUNES DU DEPARTEMENT DU WOURI (LOGBABA)-DOUALA

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Ville de Douala,

Autorité Contractante,

Vu la Constitution ;

Vu La Loi n° 2022/020 du 27 Décembre 2022 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2023 ;

Vu La Loi n° 2019/024 du 24 décembre 2019 portant code Général des collectivités territoriales décentralisées ;

Vu le Décret n° 87/1366 du 24 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu Le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics et ses différents textes d'applications;

Vu Le Décret n° 2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (et ses différents textes d'application) modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu L'Arrêté n° 000166/A/MINDDEVEL du 05 Mars 2020 constatant l'élection de **M. MBASSA NDINE Roger**, Maire de la Ville de Douala, à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Communauté Urbaine de Douala, Département du Wouri, Région du Littoral ;

Vu L'Arrêté n° 0204/A/MINMAP du 03 Juillet 2018 portant création des Commissions internes de passation des marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu La Circulaire n° 00000006/C/MINFI du 30 Décembre 2022 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2023 ;

Considérant le Dossier d'Appel d'Offres n° 038/AONO/CUD/CIPM/2023 du 27 Juillet 2023 pour les Travaux de construction d'une clôture au centre multifonctionnel de promotion des jeunes du département du Wouri (LOGBABA) ;

Considérant le procès-verbal de la séance du 21 Septembre 2023 relatif au dépouillement des offres de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala ;

Considérant le rapport d'analyse des offres administratives, techniques et financières du 29 Septembre 2023 de la sous-commission d'analyse des offres ;

Considérant le procès-verbal de la séance du 29 Septembre 2023 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala ;

Considérant la proposition d'attribution N°009/LLEH/EWCO/CIPM1/CUD/2023 du 05 Octobre 2023 ;

Considérant le Communiqué de la Publication des résultats de l'Appel d'Offres susvisé ; _

DECIDE :

Article 1^{er}: L'entreprise ci-après est déclarée attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour les montant et délai ci-après :

Lots	Soumissionnaires	Montant (FCFA TTC)	Délai
			(en mois)
01	CAFT SARL <i>B.P. : 6521 Douala</i> <i>Tel : (237) 691 49 06 36/677 92 61 07</i>	25 440 461 (Vingt-cinq millions quatre cent quarante mille quatre cent soixante un)	04

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

DOUALA le 13 Octobre 2023

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

CAMEROON TELECOMMUNICATIONS

PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°2023/013/AONO/DG/CIPM/CAMTEL DU 17/08/2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET OU BUREAU D'ÉTUDES SPÉCIALISÉ POUR LA MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME DE MANAGEMENT DE LA CONTINUITÉ D'ACTIVITÉS ET D'AFFAIRES DE CAMTEL SUIVANT LA NORME ISO 22301.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Cameroon Telecommunications (CAMTEL) communique :

Par décision N°079/DG/DAP/DAPD/SDASR/SA du 13/11/2023 Le **GROUPEMENT CABINET EXPERTISE QHSE SARL/INTEGRA VOCATIONAL TRAINING CENTER AND CONSULTING SARL, BP. 1178 Yaoundé-Cameroun, Tél : (+237) 620 376 879/658 884 268**, a été retenue pour la mise en place d'un système de management de la continuité d'activités et d'affaires de CAMTEL suivant la norme ISO 22301 pour un montant TTC de **soixante-quatorze millions sept cent soixante-neuf mille sept cent cinquante (74 769 750) francs CFA** et une durée d'exécution de **six (06) mois**.

Le Mandataire dudit Groupement ou son Représentant dûment mandaté est invité à se présenter, dès publication du présent communiqué, au siège de la Direction Générale de CAMTEL, Direction des Approvisionnements et du Patrimoine, sous-direction des Approvisionnements des Services Rattachés (Service des Approvisionnements), 6^{ème} étage porte 603, pour l'établissement du marché correspondant.

Par ailleurs, les entreprises n'ayant pas été retenues sont priées de passer retirer leurs offres, sous quinzaine, dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites, sans qu'il ait lieu à réclamation. Le présent communiqué sera publié partout où besoin sera.

YAOUNDE le 13 Novembre 2023

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

JUDITH YAH SUNDAY EPSE ACHIDI

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUE N° 087/C/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT(EN PROCEDURE D'URGENCE) N° 038/AONO/CUD/CIPM 1/2023 DU 27 JUILLET 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CLOTURE AU CENTRE MULTIFONCTIONNEL DE PROMOTION DES JEUNES DU DEPARTEMENT DU WOURI (LOGBABA)-DOUALA FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2023

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Ville de Douala, Autorité Contractante, communique :

L'entreprise ci-après désignée est, par Décision N°073/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 du 13 Octobre 2023, déclarée attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour le montant et délai ci-après :

Lot	Soumissionnaire	Montant (FCFA TTC)	Délai (en mois)
01	CAFT SARL B.P. : 6521 Douala Tel : (237) 691 49 06 36/677 92 61 07	25 440 461 (Vingt-cinq millions quatre cent quarante mille quatre cent soixante un)	04

Les soumissionnaires sont invités à se présenter à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine / Sous-Direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, à l'Immeuble SCI Bonanjo, sise au 1.049, Rue Pasteur, au 5^{ème} étage dans un délai de **sept (07) jours** à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de leurs projets de marché.

Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

Par ailleurs, le présent communiqué tient lieu de « Main Levée » des cautions de soumission pour les offres non-retenues.

DOUALA le 13 Octobre 2023

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 2E (NEW-BELL)

COMMUNIQUE N°016/C/CAD2/CIPM/ST/2023 DU 09/11/2023 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°16/AONO/CAD2/CIPM/ST/2023 DU 03/10/2023 POUR LES TRAVAUX DE LIBERATION ET DE SECURISATION DU SITE COMMUNAL DE NKOLMITAGFINANCEMENT : CAD 2IMPUTATION : _____

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Douala 2^{ème}, « Maître d'Ouvrage », porte à la connaissance du public que :

Par décision N°016/D/CAD2/CIPM/ST/2023 du 09/11/2023

L'Entreprise dont le nom suit est déclarée adjudicataire de la lettre commande relatif à l'Avis d'Appel d'Offres susmentionné pour le montant et délai ci-après :

Entreprise	Montant TTC lu lors du Dépouillement	Montant TTC Corrigé	Délai
ETS IBM MULTISERVICES	148 120 425 FCFA	148 120 425 FCFA	QUATRE (04) MOIS

Le Représentant de ladite entreprise est invité à se présenter à la Commune d'Arrondissement de Douala 2^{ème}, dans un délai de Soixante Douze (72) heures à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son projet de marché. Passé ce délai, l'attribution sera purement et simplement annulée.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission.

DOUALA le 9 Novembre 2023

Le MAIRE

FAMPOU Denise

COMMUNE DE BOT-MAKAK

COMMUNIQUEN° 000016/C/R-CE/D-NK/C-BOT-MAKAK/SG DU 10 NOVEMBRE 2023 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DU MARCHÉ RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°005/BISS/AONO/R-CE/D-NK/C-BOT MAKAK/SG/STADL/2023 DU 04 OCTOBRE 2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN SECHOIR AUTO-BUS DANS LE VILLAGE MANGUENDA II, COMMUNE DE BOT-MAKAK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BOT MAKAK COMMUNIQUE :

PAR **DECISION MUNICIPALE N° 000065/DM/R-CE/D-NK/C-BOT-MAKAK/SG DU 10 NOVEMBRE 2023**, l'Entreprise ci-après a été retenue pour la réalisation du projet :

Désignation du projet	Entreprise attributaire	Montant (HTVA) FCFA	Montant (TTC) FCFA	Délai d'exécution
Construction d'un Séchoir AUTO-BUS dans le village Manguenda II	ANEXIA SA BP : 15136 YAOUNDE Tél : 655 598 467 / 673 813 421	13 083 011	15 601 492	Trois (03) moi

Le Directeur de l'Entreprise attributaire ci-dessus est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué au Service Technique de l'Aménagement et du Développement Local de la Mairie de Bot-Makak, pour recevoir notification de la Décision Municipale d'attribution et pour l'établissement de la Lettre Commande y afférente.

Par ailleurs, le présent communiqué tient lieu d'attribution de mainlevée de la caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus, lesquels sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP. Passé ce délai, ces offres seront détruites sans qu'il ait lieu à réclamation.

BOT-MAKAK le 10 Novembre 2023

Le MAIRE

NKEN NEMB Jean Pascal

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

DECISION N°10484/23/DG/DAG/SDAMP/DAMP/SMP/NY DU 10/11/23 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°100/23/AOIO/SDCC/CIPM DU 01/09/2023 POUR LA FOURNITURE DES COMPOSANTS HYDRAULIQUES POUR PRESSE PREMIER DOR-LES ET LIFT-BOX H152 A LA SODECOTON

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON

Vu L'acte Uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et le Groupements d'Intérêt Economique révisé le 30 janvier 2014;

Vu la loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Entreprises Publiques;

Vu Le décret N°2018/355 du 12/06/2018 portant règles communes applicables aux entreprises publiques ;

Vu Les Statuts de la SODECOTON ;

Vu la résolution n°4 de la 20/06/2016 portant nomination du Directeur Général de la SODECOTON

Vu la résolution n°09/CA/SODECOTON du 31/05/2019 fixant les règles spécifiques applicable à la passation, à l'exécution au contrôle de l'exécution des Marchés de la SODECOTON

Vu la Résolution n°9 bis/CA/SODECOTON du 31/05/2019 conférant certaines attributions du Conseil d'Administration au président dudit conseil de la SODECOTON;

Considérant Le Dossier d'appel d'offre international ouvert N°100/23/AOIO/SDCC/CIPM du 0109/2023 pour la fourniture des composants hydrauliques pour presse premier DOR-LES et LIFT-BOX H152 a la sodocoton;

Considérant La Lettre N°130/23/SDCC/CIPM DU 27/10/2023 du Président de la CIPM de la SODECOTON ;

DECIDE :

Article 1er : La société ci après est retenue comme adjudicataire de la lettre-commande relative à la consultation susmentionnée:

LOT	SOUSSIONNAIRE	MONTANT EN FCFA	DELAIS D'EXECUTION
Unique	GLOBAL SERVICES CHALLENGE B.P : 5688 DOUALA	123 817 986	120 jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

ADDITIF N°01 APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 075/AONO/CUD/CIPM/2023 DU 10 OCTOBRE 2023 TRAVAUX DE REHABILITATION DU RESEAU D'ECLAIRAGE PUBLIC DANS CERTAINES ARTERES DE LA VILLE DE DOUALA LE MAIRE DE LA VILLE DE DOUALA, COMMUNIQUE AU TITRE DE L'ADDITIF N° 01 LES MODIFICATIONS SUIVANTES :

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque Offre rédigée en français et/ou en anglais et en neuf (09) exemplaires dont un (01) original et six (07) copies + une copie numérique marquées comme tels, devra parvenir contre récépissé à la Direction des Services Généraux du Patrimoine, Sous-Direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise à 1.049 Rue Pasteur, 210, immeuble SCI Bonanjo, 5ième étage, à côté de la Délégation Régionale de la Faune et de la Forêt B.P : 43 Douala, Tél : 233 42 15 09 Douala- Cameroun, au plus tard le 08/11/2023 à 12h00, heure locale et devra porter la mention :</p> <p style="text-align: center;">AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°075/AONO/CUD/CIPM N°1/2023 DU 10/10/2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU RÉSEAU D'ÉCLAIRAGE PUBLIC DANS CERTAINES ARTÈRES DE LA VILLE DE DOUALA « A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Chaque Offre rédigée en français et/ou en anglais et en neuf (09) exemplaires dont un (01) original et six (07) copies + une copie numérique marquées comme tels, devra parvenir contre récépissé à la Direction des Services Généraux du Patrimoine, Sous-Direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise à 1.049 Rue Pasteur, 210, immeuble SCI Bonanjo, 5ième étage, à côté de la Délégation Régionale de la Faune et de la Forêt B.P : 43 Douala, Tél : 233 42 15 09 Douala- Cameroun, au plus tard le 22/11/2023 à 12h00, heure locale et devra porter la mention :</p> <p style="text-align: center;">AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°075/AONO/CUD/CIPM N°1/2023 DU 10/10/2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU RÉSEAU D'ÉCLAIRAGE PUBLIC DANS CERTAINES ARTÈRES DE LA VILLE DE DOUALA « A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».</p>
2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un seul temps. L'ouverture des enveloppes contenant les pièces administratives, les offres techniques et financières aura lieu le 08/11/2023 à 13 heures, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Communauté Urbaine de Douala, dans sa salle de réunions sise au sous-sol du Cercle Municipal et Multimédia de Douala 1^{er} à Bonanjo. Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance de l'offre.</p>

2 Ouverture des Plis**Lire plutot**

L'ouverture des plis se fera en un seul temps. L'ouverture des enveloppes contenant les pièces administratives, les offres techniques et financières aura lieu le **22/11/2023 à 13 heures, heure locale** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Communauté Urbaine de Douala, dans sa salle de réunions sise au sous-sol du Cercle Municipal et Multimédia de Douala 1^{er} à Bonanjo.

Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance de l'offre.

DOUALA le 11 Novembre 2023

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

CAMEROON TELECOMMUNICATIONS

PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°2023/011/AONO/DG/CIPM/CAMTEL DU 09/05/2023 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DES GROUPES ÉLECTROGÈNES DE REDONDANCE DANS CERTAINS SITES TECHNIQUES SENSIBLES.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Cameroon Telecommunications (CAMTEL) communique :

Par décision N°080/DG/DAP/DAPD/SDASR/SA du 13/11/2023 l'entreprise **SAITEK GENIE LIMITED (S.G. LTD), BP. 11 431 Yaoundé, Tél : (+ 237) 222 16 08 74/ 677 06 67 34**, a été retenue pour la fourniture et l'installation des groupes électrogènes de redondance dans certains sites techniques sensibles pour un montant TTC de **deux cent huit millions six cent quatre-vingt-sept mille cinq cents (208 687 500) francs CFA** et une durée d'exécution de **six (06) mois**.

Le Directeur Général de ladite société ou son Représentant dûment mandaté est invité à se présenter, dès publication du présent communiqué, au siège de la Direction Générale de CAMTEL, Direction des Approvisionnements et du Patrimoine, sous-direction des Approvisionnements des Services Rattachés (Service des Approvisionnements), 6^{ème} étage porte 603, pour l'établissement du marché correspondant.

Par ailleurs, les entreprises n'ayant pas été retenues sont priées de passer retirer leurs offres, sous quinzaine, dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites, sans qu'il ait lieu à réclamation.

Le présent communiqué sera publié partout où besoin sera.

YAOUNDE le 13 Novembre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

JUDITH YAH SUNDAY EPSE ACHIDI

CAMEROON TELECOMMUNICATIONS

PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°2023/008/AONO/DG/CIPM/CAMTEL DU 05/05/2023 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DES CLIMATISEURS SOLAIRES DE TYPE SPLIT SYSTEM 24000 BTU, AUTO-START, 46VDC, FRÉON R134A/R22/R410, DANS LES SITES TECHNIQUES SOLARISÉS.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Cameroon Telecommunications (CAMTEL) communique :

Par décision N°081/DG/DAP/DAPD/SDASR/SA du 13/11/2023 ARNO S.A, BP. BP. 664-Douala, 1008 Avenue de la base Navale, Zone Portuaire, Tél : + 237 233 502 100/ 233 502 132, a été retenue pour la fourniture et l'installation des climatiseurs solaires de type split system 24000 BTU, auto-start, 46VDC, fréon R134A/R22/R410, dans les sites techniques solarisés pour un montant TTC de **deux cent quarante-sept millions neuf cent soixante-sept mille deux cent quarante-deux (247 967 242) francs CFA** et une durée d'exécution de **six (06) mois**.

Le Directeur Général de ladite société ou son Représentant dûment mandaté est invité à se présenter, dès publication du présent communiqué, au siège de la Direction Générale de CAMTEL, Direction des Approvisionnements et du Patrimoine, sous-direction des Approvisionnements des Services Rattachés (Service des Approvisionnements), 6^{ème} étage porte 603, pour l'établissement du marché correspondant.

Par ailleurs, les entreprises n'ayant pas été retenues sont priées de passer retirer leurs offres, sous quinzaine, dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites, sans qu'il ait lieu à réclamation. Le présent communiqué sera publié partout où besoin sera.

YAOUNDE le 13 Novembre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

JUDITH YAH SUNDAY EPSE ACHIDI

MINISTERE DU COMMERCE

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/AONO-PU/MINCOMMERCE-CECAFIN/ CIPM/2023 ACHAT DU MATÉRIEL DE FERMENTATION, DE SÉCHAGE ET DE CONTRÔLE QUALITÉ.

FINANCEMENT
FONDS DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE (FODECC) , N/A
IMPUTATION
2023 25 1 214 00 10 22 22 01

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre du Commerce lance, pour le compte du Gouvernement de la République du Cameroun, un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence pour l'achat du matériel de fermentation, de séchage et de contrôle qualité pour le Centre d'Excellence de Traitement Post-Récolte du Cacao Fin.

2. Consistance des prestations

L'objet du présent Appel d'Offres, consiste en l'achat du matériel de fermentation, de séchage et de contrôle qualité.

Il s'agit de :

No d'ordre	Désignation	Unité	Qté
1	Caisse de fermentation en bois absorbant (Lxlxh) =70cm3, épaisseur 35 mm, Encombrement (Lxlxh)= 77cmx83cmx84cm	U	50
2	bascule mécanique semi-automatique modèle en T, de portée 500 kg	U	01
3	thermomètre à bras incorporé au PH à sonde	U	02
4	sceaux macon	U	10
5	brouettes de marque tropic	U	02
6	bâche UV incolores (25mx6, 5mx200 microns) diffusant la chaleur et la lumière dans toute la serre, en évitant le blanchiment précoce des produits séchés	U	24
7	chariot de colis magasin	U	01
8	clips en acier anti corrosion (D 32 mmxL 30 mm)	U	2000
9	socle de séchage en bois absorbant (Lxlxh):150cmx450 cmx150cm	U	96
10	natte de séchage en lamelles de bambou de raphia (Lxl) 460 cmx150cm	U	96
11	bloc portes en bois durs (Lxl): 200 cmx90cm	U	20
12	agencement vestiaires en bois dur	FF	01
13	humidimètre professionnel de marque Dramski	U	01
14	palettes en bois durs (Lxlxh):200 cmx 200cmx13	U	20
15	planchette en bois absorbant (50cm x50 cm)	U	02
16	cutters avec lames rechargeables	U	10
17	sacs en jutes (Lxlxp) : 107 cmx74 cmx850 g	U	1000
18	Entonnoir en plastique (D: 200 mm)		02

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel du projet s'élève à **Trente-huit millions quatre cent soixante-dix mille (38 470 000) Francs CFA toutes taxes comprises** .

4. Allotissement

fourniture, objet du présent Appel d'Offres est en un (01) lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte, à égalité de conditions, aux entreprises de droit camerounais ayant une expérience avérée dans la fourniture de ce type de matériel.

6. Financement

Les fournitures, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le Budget du Fonds de Développement des Filières Cacao et Café (FODECC) au titre de l'exercice 2023, sur la ligne d'Imputation Budgétaire n°**2023 25 1 214 00 10 22 22 01**.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier physique peut être consulté aux heures ouvrables, au Ministère du Commerce, Service des Marchés Publics, 1^{er} étage, porte 106, téléphone : 222 22 69 68, et la version électronique au Journal des Marchés (JDM) de l'ARMP ou sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm> dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Ministère du Commerce, Service des Marchés Publics, 1^{er} étage, porte 106, téléphone : 222 22 69 68, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) FCFA**, payable au compte spécial CAS-ARMP ouvert à la BICEC et représentant les frais d'achat du dossier.

Il est également possible d'obtenir le DAO par téléchargement gratuit sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses sus indiquées et au Journal des Marchés (JDM) de l'ARMP pour la version électronique. Toutefois, la soumission en ligne est conditionnée par le payement des frais d'achat du DAO.

9. Remises des offres

Chaque offre est rédigée en français ou en anglais.

Pour la soumission hors ligne, l'offre en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies, marqués comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra parvenir contre récépissé au Ministère du Commerce, Service des Marchés Publics, 1^{er} étage, porte 106, au plus tard le 12 DEC 2023 à 10h30 précises heure locale, et devra porter la mention :

*Appel d'Offres National Ouvert en procedure d'urgence N°002/AONO-PU/MINCOMMERCE- CECAFIN/ CIPM/2023
ACHAT DU MATÉRIEL DE FERMENTATION, DE SÉCHAGE ET DE CONTRÔLE QUALITÉ.*

?Pour la soumission en ligne, l'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le 12 DEC 2023 à 10h30. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus de la mention ci-dessus dans les délais impartis.

10. Delai de Livraison

La livraison se fera au Centre de Traitement Post-Récolte du Cacao (EDZENDOUAN).

Le délai d'exécution maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison desdites fournitures est de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de notification de l'ordre de service prescrivant le démarrage des prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives une caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un établissement financier agréé par le Ministre en charge des Finances, soit un montant de **sept cent soixante-neuf mille quatre cent (769 400) Francs CFA**.

Elle est valable pendant trente (30) jours au-delà de la date (limite) de validité des offres qui est de quatre-vingt-dix (90) jours.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO). Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

Toutefois, en cas d'absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, un délai de quarante-huit (48) heures est accordé aux soumissionnaires concernés pour produire ou remplacer la pièce en question.

Cependant l'absence ou la non-conformité à l'ouverture des plis de la caution de soumission délivrée par une banque ou un organisme financier de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances, entraîne le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le **12 DEC 2023** à **11h30** précises, heure locale, en un seul temps dans la Salle de Conférences du Ministère du Commerce par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du MINCOMMERCE.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

14. Critères d'évaluation

Ces critères ont pour objet d'identifier et de rejeter les offres incomplètes ou non conformes pour l'essentiel aux conditions fixées dans le Dossier d'Appel d'Offres.

1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation selon les critères essentiels. Ils ne doivent pas faire l'objet de notation. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment de :

- Dossier administratif incomplet ou non conforme après 48 heures ;
- Absence d'une pièce du dossier financier ;
- Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié (dans le bordereau des prix unitaires et le détail quantitatif et estimatif) ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Absence ou non-conformité de la caution de soumission à l'ouverture des plis
- Non-conformité du modèle de soumission ;
- Absence de déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire certifie n'avoir pas abandonné de Marché au cours des trois (03) dernières années, mais aussi, qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défailtantes annuellement établie par le MINMAP ;
- Absence ou fausse pièce dans le dossier technique ;
- Absence de prospectus accompagné des fiches techniques du fabricant ;
- Non-conformité aux spécifications techniques ;
- Offre n'ayant pas satisfait à au moins 70% de l'ensemble des critères essentiels ;
- Non-respect du format de fichier des offres ;
- Absence de la copie de sauvegarde en cas de dysfonctionnement de la plateforme COLEPS.

2. Critères essentiels

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les prestations ou à livrer les fournitures, objet de l'appel d'offres. Ceux-ci doivent être déterminés en fonction de la nature et de la consistance des prestations à réaliser.

Les offres techniques seront évaluées suivant le système de notation binaire (oui/non) et suivant les critères essentiels détaillés dans la grille d'évaluation.

Les critères essentiels à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- Présentation de l'offre (ordre des pièces, lisibilité, reliure, clarté) ;
- Attestation de Garantie des fournitures livrées d'au moins un an ;
- Attestation du Service après-vente ;
- Expérience et références du soumissionnaire (copies des contrats première page et dernière page, des PV de réception pour des marchés de même nature) ;
- Délai de livraison inférieur ou égal à 90 jours ;
- Preuves d'acceptation des conditions du marché (cahier des clauses Administratives Particulières (CCAP) et le descriptif de la fourniture (DF) paraphé à chaque page, signé, daté et cacheté à la dernière page avec la mention lu et approuvé).
- Caractéristiques techniques des fournitures proposées ;
- Attestation de solvabilité bancaire, supérieure ou égale à quinze millions (15 000 000) de Francs CFA, délivrée par un établissement bancaire de premier ordre ou un organisme financier agréé par le Ministre en charge des Finances.

NB : Pour être éligible à l'évaluation financière le soumissionnaire doit avoir obtenu à l'issue de l'évaluation technique une note supérieure ou égale à 70% des critères essentiels.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire qui aura satisfait à tous les critères éliminatoires, dont l'offre technique aura été jugée satisfaisante c'est-à-dire répondant à au moins 70% des critères essentiels et dont l'offre financière aura été évaluée la moins-disante.

16. Durée Validité des Offres

Le soumissionnaire reste engagé par ses offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus, aux heures ouvrables, au Ministère du Commerce, Services des Marchés Publics, 1er étage, porte 106, Tél. 222.22.69.68, dès publication du présent Avis.

ASSISTANCE TECHNIQUE

Pour obtenir une assistance technique, en cas de survenance d'un problème lié à l'utilisation de la plateforme bien vouloir appeler aux numéros (+237) 222 238 155 / 222 235 669 ou écrire à l'adresse email dsi@minmap.cm.

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET LES MAUVAISES PRATIQUES

Pour toute tentative de corruption ou tous faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48.

YAOUNDE le 13 Novembre 2023

Le *MINISTRE*

MBARGA ATANGANA Luc Magloire

CONSEIL REGIONAL DU NORD

0014/DC/CRN/CIPIVI/2023 DU 07/11/2023 POUR LA FOURNITURE DES PETITS MATERIELS ET EQUIPEMENTS POUR L'APPUI A L'INSEMINATION ARTIFICIELLE EN FAVEUR OP ET EPA DANS LA REGION DU NORD, EN PROCEDURE D'URGENCE (EN 2 LOTS).

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
P2.1.2-222 250

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

POUR LA FOURNITURE DES PETITS MATERIELS ET EQUIPEMENTS POUR L'APPUI A L'INSEMINATION ARTIFICIELLE EN FAVEUR OP ET EPA DANS LA REGION DU NORD, EN PROCEDURE D'URGENCE (EN 2 LOTS).

2. Consistance des prestations**LOT1** bodies ;

- ultrasound scanners with linear probe ;
- tweezers ;
- 220 V cryofreezers;
- 92 cm single-use bovine AI gloves, p/100 ;
- alpha IMV insémination sheaths, p/50 ;
- p/144 stérile probe protection sheaths;
- self-locking guns ;
- universel guns ;
- pairs of safety boots;
- sanitary shirts, P/80 ;
- inseminator's overalls (flocked virith the effigy of the Conseil Régional du Nord);
- 5-litre coolers for transporting hormones;
- single-use overboots (pack of 100);
- trypanomiasis diagnostics ;
- tuberculosis diagnostics ;
- brucellosis diagnostics;
- lickstones, 5kg ;
- compléta cattle feed, 50kg ;
- dewormer Okzan bolus ;
- dewormer Cevamec ;
- dewormer Veridium 1g ;
- Boluvit (Nutritional suppléments) ;
- Ferre bloc (iron suppléments);
- And training on artificial insémination (5 days).

LOT 2

glittercuts ;

- Prid Delta appicators ;
- Non-spermicidal ultrasound and gynaecological Deltagel 500 ml ;
- Gynaecological Betadine 100 ml ;
- P/100 disposable tissues;
- 101 bottles;
- beat hormones ;
- Montbéliard seed (100 straws) ;
- Holstein seed (100 straws) ;
- Simmental seed (100 straws):
- lliquid nitrogen (11).

NB: les aliments ou médicaments vétérinaires doivent avoir un délai minimal de péremption de 24 mois

3. Cout Prévisionnel

lot1 43 961 513

lot 2: 46 037 655

4. Allotissement

02 lots

NB : un soumissionnaire peut etre attributaire des deux (02)lots

5. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte à toute Entreprise de droit camerounais.

6. Financement

Les prestations objet de la présente demande de cotation sont financées par le Budget d'Investissement Public de la Région-CTD du Nord, Exercice 2023, sur la ligne d'imputation budgétaire P.2.1.2.2 - 222 250

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté ou retiré aux heures ouvrables, au Service des Marchés du Conseil Régional du Nord, sis à l'Annexe du Conseil au 1^{er} étage de la Délégation régionale de l'Education de Base du Nord, Porte 103, Tel. +237 699 108 467/654 138 636, dès Publication du présent Avis de Consultation

8. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être obtenu au Service des Marchés du Conseil Régional du Nord, sis à l'Annexe du Conseil au étage de la Délégation régionale de l'Education de Base du Nord, Porte 103, Tel. +237 699 108 467/654 138 636, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de 50 000 (cinquante mille) francs CFA, payable à la Recette Région-CTD du Nord.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au Service des Marchés du Conseil Régional du Nord, sis à l'Annexe du Conseil au 1^{er} étage de la Délégation régionale de l'Education de Base du Nord, Porte 103, Tel. +237 699 108 467/654138 636, au plus tard le **05/12/2023 à 14 heures** et devra porter la mention :

*AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION
N° 0014 APPUI A L'INSEMINATION ARTIFICIELLE EN FAVEUR OP ETEPA DANS LA REGION DU NORD, EN
PROCEDURE D'URGENCE (EN 2 LOTS).
(A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement)*

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des fournitures, objet de la présente demande de cotation est de vingt (20) jours pour chaque lot à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

Les prestations, objet de la présente consultation, seront livrées à l'immeuble siège du Conseil Régional du Nord (CRN) et/ou dans les chefs-lieux des départements de la Région du Nord selon la précision qui sera faite au cocontractant par le Maître d'Ouvrage

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, acquittée à la main par l'émetteur, établie par une banque ou une compagnie d'assurance agréé et habilitée par le Ministre en charge des Finances pour délivrer les cautions dans le cadre des Marchés Publics, d'un montant de :

- **Lot 1 : huit cent soixante-dix-neuf mille deux cent trente (879 230) FCFA ;**

- **Lot 2 : neuf cent vingt mille sept cent cinquante-trois (920 753) FCFA.**

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la consultation. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois. Toute offre incomplète sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque ou compagnie d'assurance de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier de consultation, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps, le 05/12/2023 à 15 heures, par la Commission Inteme de Passation des Marchés placée auprès de la Région-CTD du Nord, dans la salle de réunions de ladite Commission, sis à l'Annexe du Conseil Régional au 1^{er} étage de la Délégation régionale de l'Education de Base du Nord, Porte 103, Tel. +237 699 108 467/654 138 636.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée

14. Critères d'évaluation

14 Principaux critères de sélection

14.1 - Critères éliminatoires

- Absence de la caution de soumission ;
- dossier administratif incomplet ou pièce(s) non conforme(s) au-delà de 48 heures après l'ouverture des offres ;

fausse (s) déclaration (s) ou pièce (s) falsifiée (s) ;

- n absence d'une déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné de marché et de ne pas figurer dans la liste des entreprises défailtantes au cours des deux (02) dernières années ;

n - absence d'un prix unitaire quantifié

Article 14-2 :? critères essentiels

- présentation générale de l'offre ;

" - capacité financière égale au tiers du coût prévisionnel du lot choisi ;

références de l'Entreprise ;

Photos en couleurs des matériels conformes aux spécifications techniques de la DC;

proposition technique conforme aux spécifications techniques de la DC ;

chronogramme et délai de livraison ;

preuves d'acceptation des clauses du marché (CCAP et spécifications techniques paraphés et signés avec la mention « lu et approuvé »).

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont les offres administrative et technique seront conformes pour l'essentiel aux prescriptions du dossier de demande de consultation, et présentant l'offre financière évaluée la moins-disante

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Marchés du Conseil Régional du Nord, sis à l'Annexe du Conseil au 1^{er} étage de la Délégation régionale de l'Education de Base du Nord, Porte 103, Tel. +237 699 108467/654 138 636.

GAROUA le 7 Novembre 2023

Le MAITRE D'OUVRAGE

OUMAROU OUSMANOU

PORT AUTONOME DE DOUALA

DÉCISION N°2843-23/DMP/DAG/DG/PAD DU 10/11/2023 PORTANT SUSPENSION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 026/AONO/CIPM-ICAE/PAD/2023 DU 18/10/2023 POUR LES TRAVAUX DE FOURNITURE ET POSE DES DÉFENSES D'ACCOSTAGE DE TYPE TRONCONIQUE AU QUAI 52 DU PORT DE DOUALA-BONABÉRI. -

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL,

VU la Loi n° 98/0021 du 24 Décembre 1998, portant Organisation, du Secteur Portuaire ;
VU la Loi n° 2017/011 du 12 Juillet 2017, portant Statut Général des Entreprises Publiques ;
VU le Décret n° 99/127 du 15 Juin 1999, portant création des Organismes Portuaires Autonomes ;
VU le Décret n° 99/130 du 15 Juin 1999, portant création du Port Autonome de Douala ;
VU le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP modifié et complété par le décret n°2012/076 du 08 Mars 2012 ;
VU le Décret n° 2018/355 du 12 Juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;
VU le Décret n° 2019/034 du 24 Janvier 2019, portant réorganisation du PAD ;
VU le Décret n° 2019/035 du 24 Janvier 2019, portant approbation des statuts du PAD ;
VU la Résolution n° 474/16/CA/PAD du 24 Août 2016, portant nomination du Directeur Général du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 0618-18/CA/PAD du 07 décembre 2018, portant régime général interne des marchés du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 0619-18/CA/PAD du 07 décembre 2018, portant création, organisation et fonctionnement du Comité d'Arbitrage et d'Examen des Recours dans le système des marchés du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 0621/18/CA/PAD du 07 Décembre 2018 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Interne de Passation des Marchés des Infrastructures, Conception-Réalisation et Autres Equipements du Port Autonome de Douala, modifiée et complétée par la Résolution n° 01070-23/CA/PAD du 30 Juin 2023 ;
VU la Résolution n° 0977/22/CA/PAD du 22 Décembre 2022 portant adoption du budget de l'exercice 2023 du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 01029/23/CA/PAD du 30 Mai 2023 portant réorganisation des services du Port Autonome de Douala ;
VU l'appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence n° 026/AONO/CIPM-ICAE/PAD/2023 du 18/10/2023 pour les travaux de fourniture et pose des défenses d'accostage de type tronconique au quai 52 du Port de Douala-Bonabéri ;
VU la correspondance n° 08/ROC/DG/10/2023 du 30 octobre 2023 adressée au Président du Comité d'Arbitrage et d'Examen des Recours du PAD ;
Considérant les nécessités de service,

DÉCIDE :

ARTICLE 1^{er}. - L'appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence n° 026/AONO/CIPM-ICAE/PAD/2023 du 18/10/2023 pour les travaux de fourniture et pose des défenses d'accostage de type tronconique au quai 52 du Port de Douala-Bonabéri est suspendu.

ARTICLE 2.- La présente décision sera publiée dans le Journal des Marchés de l'Agence de Régulation des Marchés Publics./-

DOUALA le 10 Novembre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NGO'O Cyrus

CAMEROON TELECOMMUNICATIONS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 022/AONO/DG/CIPM/CAMTEL/2023 DU 13/11/2023 RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR L'AUDIT DES RESSOURCES HUMAINES ET GESTION DE CARRIERES.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de CAMTEL, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'offres pour le recrutement d'un cabinet pour l'audit des ressources humaines et gestion de carrières.

2. Consistance des prestations

Pour l'atteinte des objectifs ainsi définis, le Prestataire est appelé à mener les activités suivantes :

Ainsi, il sera donc question pour la présente mission consiste de :

Exécuter un Audit des Ressources Humaines de CAMTEL afin de permettre de dresser un état des lieux des effectifs, la qualité des profils de poste, procéder à la vérification de l'adéquation profil de poste/ emploi, du système de suivi et de contrôle des ressources humaines, et son adaptation aux missions et charges ;

. Faire un diagnostic des carrières, état des lieux des avancements de grade afin de formuler des recommandations visant à améliorer l'efficacité de son action ;

Identifier les domaines qui requièrent la mise en place de nouvelles politiques et procédures.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **100 000 000 (Cent millions) francs CFA.**

4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises de renommée nationale spécialisé dans le domaine.

5. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le budget de la CAMTEL de l'exercice 2023 sur la ligne d'imputation budgétaire **SP4/A27/V052/IC004/ DAMR/62610000/ETUDES ET RECHERCHES.**

6. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables de 7h30 à 15h30

à la Direction des Approvisionnements et du Patrimoine, Sous-Direction des Approvisionnements Business Unit Transport sise au 6^{ème} étage, porte 603 de l'immeuble siège de la CAMTEL, Tél. (237) 222-23-40-65, 222-23-70-53 ;

Fax : (237) 222-23-03-03 dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être retiré à la Direction des Approvisionnements et du Patrimoine, Sous-Direction des Approvisionnements Business Unit Transport sise au 6ème étage, porte 603 de l'immeuble siège de la CAMTEL, Tél. (237) 222-23-40-65, 222-23-70-53 ; Fax : (237) 222-23-03-03 de 14h00 à 16h00.

Le retrait du dossier sera conditionné par la présentation du reçu de versement d'une somme non remboursable de **cent mille (100 000) francs CFA**, représentant les frais d'achat du dossier versés dans un des comptes d'affectation spéciale (CAS) ARMP à la BICEC. Toute offre devra comprendre ce reçu de versement.

Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront dans tous les cas se faire enregistrer en laissant leurs adresses complètes (boîte postale, numéro de téléphone, adresse mail...).

-

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires, dont un (1) original et six (06) copies, respectivement marqués comme tels, devra parvenir à la Direction des Approvisionnements et du Patrimoine, Sous-Direction des Approvisionnements Business Unit Transport sise à la porte 603 du siège CAMTEL ou être déposées contre récépissé à l'adresse sus indiquée, au plus tard le **11/12/2023 à 13h heure locale**.

Sous peine de rejet, les pièces requises du dossier administratif doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la Consultation. Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois au plus ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de Consultation.

Les enveloppes contenant les offres doivent être fermées. Elles seront placées à l'intérieur d'un pli extérieur hermétiquement fermé portant impérativement la seule et unique mention suivante :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°022/AONO/DG/CIPM/CAMTEL/2023 DU 13/11/2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR L'AUDIT DES RESSOURCES HUMAINES ET GESTION DE CARRIERES.

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent appel d'offres est de **soixante (60) jours** maximum à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des prestations.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque ou organisme financier de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances dont la liste figure dans la pièce 11 du Dossier d'Appel d'Offres, d'un montant de **Deux millions (2.000.000) Francs CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises, doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, elles doivent être datées de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres administratives, techniques et financières des soumissionnaires se tiendra le **11/12/2023 à 14 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de CAMTEL, sis à l'immeuble siège CAMTEL 2^{ème} porte 202

Seuls les soumissionnaires peuvent assister cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

13. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera selon les critères éliminatoires et essentiels ci-après ;

14.1 : critères éliminatoires.

- Dossier administratif incomplet ou au moins une pièce administrative non-conforme et non régularisée dans le délai de 48h suivant l'ouverture des offres ;
- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;
- Fausse déclaration, substitution ou falsification du dossier administratif, technique et financier ;
- Obtention d'une note inférieure à 75/100 points à l'évaluation des critères essentiels techniques ;
- Absence d'engagement du soumissionnaire de corriger les erreurs de son offre financière ;
- Omission de renseigner un prix unitaire quantifié dans le DQE.

14.2 Critères essentiels

- Présentation générale de l'offre ;
- Compétences spécifiques du soumissionnaire dans le domaine similaire ;
- Approche méthodologie proposée et planning de la mission ;
- Qualification du personnel clé à mobiliser ;
- Disponibilité du personnel mobilisé ;
- Capacité financière **de trente-trois millions trois cent quarante mille (33 340 000) de FCFA**;
- Preuves d'acceptation des conditions du contrat.
- Avoir un chiffre d'affaires moyen sur les trois dernières années supérieur ou égal à cinquante millions (**50 000 000**) de Francs CFA.

Les détails de l'évaluation sont contenus dans le RPAO sous forme de grille d'analyse des offres.

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire le « mieux-disant » si son offre est conforme aux exigences techniques, financières et administratives requises et reprises dans le règlement de l'Appel d'Offres.

La formule utilisée pour établir les scores financiers et la note finale est la suivante :

Le score technique (ST) est obtenu sur 100.

Le score financier (SF) sera calculé selon la formule :

$$SF = Mn \times 10/M$$

Où Mn est le montant de l'offre complète, conforme et moins disant et M le montant de l'offre considérée.

Comparaison des offres

A l'issue de l'évaluation financière, la note finale (NF) sera calculée sur la base de la combinaison ci-après : **NF = 0,80ST + 0,20SF.**

L'offre ayant obtenu la note finale la plus élevée sera considérée comme la mieux distante.

Les poids respectifs attribués aux propositions technique et financière sont

T = 0,80 pour la proposition technique et F = 0,20 pour la proposition financière

Soumissionnaires	Score Technique (ST/100)	Score Financier (SF/100)	Note Finale (NF)/100 NF = 0.8ST + 0.2SF
XXXXXXXXXX			NF = 0.80 X ST+0.20 X SF = ST pondéré + SF pondéré = .../ 100

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres durant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction des Approvisionnements et du Patrimoine, Sous-Direction des Approvisionnements du Business Unit Transport (Service des Prestations intellectuelles et services) de CAMTEL 603 du 6^{ème} étage de l'immeuble siège.

YAOUNDE le 13 Novembre 2023

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

JUDITH YAH SUNDAY EPSE ACHIDI

CAMEROON TELECOMMUNICATIONS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 023/AONO/DG/CIPM/CAMTEL/2023 DU 13/11/2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR L'AUDIT DU CHIFFRE AFFAIRE DE LA BUSINESS UNIT FIXE (BUF).

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de CAMTEL, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'offres pour le recrutement d'un cabinet pour l'audit du chiffre affaire de la Business unit Fixe (BUF).

2. Consistance des prestations

Pour l'atteinte des objectifs ainsi définis, le Prestataire est appelé à mener les activités suivantes ;
Diligences générales sur les soldes au bilan ;
Vérification de la réalisation effective des créances à l'actif au bilan ;
Sur le plan infrastructurel.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **100 000 000 (Cent millions) francs CFA**.

4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises de renommée nationale spécialisées dans le domaine.

5. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le budget de la CAMTEL de l'exercice 2023 sur la ligne d'imputation budgétaire **SP4/A25/V052/IC001 /DAMR/62610000/ETUDES ET RECHERCHES EXERCICE 2023**.

6. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables de 7h30 à 15h30 à la Direction des Approvisionnements et du Patrimoine, Sous-Direction des Approvisionnements Business Unit Transport sise au 6^{ème} étage, porte 603 de l'immeuble siège de la CAMTEL, Tél. (237) 222-23-40-65, 222-23-70-53 ; Fax : (237) 222-23-03-03 dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être retiré à la Direction des Approvisionnements et du Patrimoine, Sous-Direction des Approvisionnements Business Unit Transport sise au 6^{ème} étage, porte 603 de l'immeuble siège de la CAMTEL, Tél. (237) 222-23-40-65, 222-23-70-53 ; Fax : (237) 222-23-03-03 de 14h00 à 16h00.

Le retrait du dossier sera conditionné par la présentation du reçu de versement d'une somme non remboursable de **cent mille (100 000) francs CFA**, représentant les frais d'achat du dossier versés dans un des comptes d'affectation spéciale (CAS) ARMP à la BICEC. Toute offre devra comprendre ce reçu de versement. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront dans tous les cas se faire enregistrer en laissant leurs adresses complètes (boîte postale, numéro de téléphone, adresse mail...).

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires, dont un (1) original et six (06) copies, respectivement marqués comme tels, devra parvenir à la Direction des Approvisionnements et du Patrimoine, Sous-Direction des Approvisionnements Business Unit Transport sise à la porte 603 du siège CAMTEL ou être déposées contre récépissé à l'adresse sus indiquée, au plus tard le **12/12/2023 à 13h heure locale**.

Sous peine de rejet, les pièces requises du dossier administratif doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la Consultation. Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois au plus ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de Consultation.

Les enveloppes contenant les offres doivent être fermées. Elles seront placées à l'intérieur d'un pli extérieur hermétiquement fermé portant impérativement la seule et unique mention suivante :

« **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°023/AONO/DG/CIPM/CAMTEL/2023 DU 13/11/2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR L'AUDIT DU CHIFFRE AFFAIRE DE LA BUSINESS UNIT FIX (BUF)**. »

« **A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement** »

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des fournitures objet du présent appel d'offres est de **trois (03) mois** maximum à compter de la date de notification du marché.

10. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque ou organisme financier de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances dont la liste figure dans la pièce 11 du Dossier d'Appel d'Offres, d'un montant de **Deux millions (2.000.000) Francs CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises, doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement particulier de l'appel d'offres. Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres administratives, techniques et financières des soumissionnaires se tiendra le **12/12/2023 à 14 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de CAMTEL, sis à l'immeuble siège CAMTEL 2^{ème} porte 202.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier dont elle a la charge.

13. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera selon les critères éliminatoires et essentiels ci-après ;

1 : critères éliminatoires.

- Dossier administratif incomplet ou au moins une pièce administrative non-conforme et non régularisée dans le délai de 48h suivant l'ouverture des offres ;
- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;
- Fausse déclaration, substitution ou falsification du dossier administratif, technique et financier ;
- Obtention d'une note inférieure à 75/100 points à l'évaluation des critères essentiels ;
- Absence d'engagement du soumissionnaire de corriger les erreurs de son offre financière ;
- Omission de renseigner un prix unitaire quantifié dans le DQE ;

2. Critères essentiels

- Présentation générale de l'offre ;
- Compétences spécifiques du soumissionnaire dans le domaine similaire ;
- Approche méthodologie proposée et planning de la mission ;
- Qualification du personnel clé à mobiliser ;
- Disponibilité du personnel mobilisé ;
- Capacité financière de **rente-trois millions trois cent quarante mille (33 340 000) de Francs CFA** ;
- Preuves d'acceptation des conditions du contrat ;
- Avoir un chiffre d'affaires moyen sur les trois dernières années supérieur ou égal à **cinquante millions (50 000 000) de Francs CFA**.

Les détails de l'évaluation sont contenus dans le RPAO sous forme de grille d'analyse des offres.

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire le « mieux-disant » si son offre est conforme aux exigences techniques, financières et administratives requises et reprises dans le règlement de l'Appel d'Offres.

La formule utilisée pour établir les scores financiers et la note finale est la suivante :

Le score technique (ST) est obtenu sur 100.

Le score financier (SF) sera calculé selon la formule :

$$SF = Mn \times 100/M$$

Où *Mn* est le montant de l'offre complète, conforme et moins disant et *M* le montant de l'offre considérée.

Comparaison des offres

A l'issue de l'évaluation financière, la note finale (NF) sera calculée sur la base de la combinaison ci-après : **NF = 0,80ST + 0,20SF**.

L'offre ayant obtenu la note finale la plus élevée sera considérée comme la mieux disante.

Soumissionnaires	Score Technique (ST/100)	Score Financier (SF/100)	Note Finale (NF)/100 NF = 0.8ST + 0.2SF
XXXXXXXXXX			NF = 0.80 <u>X</u> ST + 0.20 <u>X</u> SF = ST pondéré + SF pondéré = ... / 100

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres durant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction des Approvisionnements et du Patrimoine, Sous-Direction des Approvisionnements du Business Unit Transport (Service des Prestations intellectuelles et services) de CAMTEL 603 du 6^{ème} étage de l'immeuble siège.

YAOUNDE le 13 Novembre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

JUDITH YAH SUNDAY EPSE ACHIDI

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 2E (NEW-BELL)

COMMUNIQUE N°015/C/CAD2/CIPM/ST/2023 DU 09/11/2023 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°15/AONO/CAD2/CIPM/ST/2023 DU 03/10/2023 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT EN PAVES AUTOBLOQUANTS DE LA RUE 2517 TRONÇON CERCLE MUNICIPAL-HOITAL DE DISTRICT DE NEW BELL : 600 ML (PHASE 1) FINANCEMENT : CAD 2 IMPUTATION : 220150

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Douala 2^{ème}, « Maître d'Ouvrage », porte à la connaissance du public que :

Par décision N°15/D/CAD2/CIPM/ST/2023 du 09/11/2023

L'Entreprise dont le nom suit est déclarée adjudicataire de la lettre commande relatif à l'Avis d'Appel d'Offres susmentionné pour le montant et délai ci-après :

Entreprise	Montant TTC lu lors du Dépouillement	Montant TTC Corrigé	Délai
SEMIC BTP SARL	167 713 500 FCFA	167 713 500 FCFA	QUATRE (04) MOIS

Le Représentant de ladite entreprise est invité à se présenter à la Commune d'Arrondissement de Douala 2^{ème}, dans un délai de Soixante Douze (72) heures à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son projet de marché. Passé ce délai, l'attribution sera purement et simplement annulée.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission.

DOUALA le 9 Novembre 2023

Le MAIRE

FAMPOU Denise

COMMUNE DE BOT-MAKAK

COMMUNIQUEN° 000015/C/R-CE/D-NK/C-BOT-MAKAK/SG DU 10 NOVEMBRE 2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU MARCHÉ RELATIF A LA DEMANDE DE N°001/BISS/DC/R-CE/D-NK/C-BOT MAKAK/SG/STADL/2023 DU 04 OCTOBRE 2023 POUR L'EQUIPEMENT EN COUVEUSE AVEC ALIMENTATION A ENERGIE SOLAIRE AVEC BATTERIE A LA SOCIETE COOPERATIVE SIMPLIFIEE AGRI-VILLAGE POUR LA PROMOTION ET L'AUGMENTATION DE LA PRODUCTION AGRICOLE AU CAMEROUN (SCOOPS-AGRIVILLAGE), COMMUNE DE BOT-MAKAK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BOT MAKAK COMMUNIQUE :
PAR DECISION MUNICIPALE N°000064/DM/R-CE/D-NK/C-BOT-MAKAK/SG DU 10 NOVEMBRE 2023, l'Entreprise ci-après a été retenue pour la réalisation du projet :

Désignation du projet	Entreprise attributaire	Montant (HTVA) FCFA	Montant (TTC) FCFA	Délai d'exécution
Equipement en couveuse avec alimentation a énergie solaire avec batterie à la Société Coopérative simplifiée Agri-Village	ANEXIA SA BP : 15136 YAOUNDE Tél : 655 598 467 / 673 813 421	8 250 000	9 838 125	Deux (02) mois

Le Directeur de l'Entreprise attributaire ci-dessus est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué au Service Technique de l'Aménagement et du Développement Local de la Mairie de Bot-Makak, pour recevoir notification de la Décision Municipale d'attribution et pour l'établissement de la Lettre Commande y afférente.
Par ailleurs, le présent communiqué tient lieu d'attribution de mainlevée de la caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus, lesquels sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP. Passé ce délai, ces offres seront détruites sans qu'il ait lieu à réclamation.

BOT-MAKAK le 10 Novembre 2023

Le MAIRE

NKEN NEMB Jean Pascal

PORT AUTONOME DE DOUALA

DÉCISION N°2775-23/DMP/DAG/DG/PAD DU 06/11/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 024/AONO/CIPM-ICAE/PAD/2023 DU 28/08/2023 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION ET DE NORMALISATION DES POSTES DE TRANSFORMATION (DÉSINSECTISATION, AMODIATAIRE PAD, PORT AUTONOME ET ONPC IMMEUBLE) AU PORT AUTONOME DE DOUALA. –

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL,

VU la Loi n° 98/0021 du 24 Décembre 1998, portant Organisation, du Secteur Portuaire ;
VU la Loi n° 2017/011 du 12 Juillet 2017, portant Statut Général des Entreprises Publiques ;
VU le Décret n° 99/130 du 15 Juin 1999, portant création du Port Autonome de Douala ;
VU le Décret n° 2019/034 du 24 Janvier 2019 portant réorganisation du Port Autonome de Douala ;
VU le Décret n° 2019/035 du 24 Janvier 2019 portant approbation des statuts du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 0474/16/CA/PAD du 24 Août 2016, portant nomination du Directeur Général du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 0618-18/CA/PAD du 07 Décembre 2018 portant Régime Général Interne des Marchés du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 0619-18/CA/PAD du 07 Décembre 2018 Portant création, organisation et fonctionnement du Comité d'Arbitrage et d'Examen des Recours dans le système des marchés du Port Autonome de Douala ;
VU La Résolution n° 0621-18/CA/PAD du 07 décembre 2018 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Interne de Passation des Marchés des Infrastructures, Conception-Réalisation et Autres Equipements (CIPM-ICAE) du Port Autonome de Douala modifiée et complétée par la Résolution n° 01070/23/CA/PAD du 30 juin 2023 ;
VU La Résolution n° 0662-19/CA/PAD du 16 Septembre 2019 portant Organisation et Fonctionnement du Comité chargée de la Commande du Port Autonome de Douala modifiée et complétée par la Résolution n° 0816-21/CA/PAD du 15 Juin 2021 ;
VU La Résolution n° 0977/22/CA/PAD du 22 décembre 2022 portant adoption du budget de l'exercice 2023 du Port Autonome de Douala ;
VU La Résolution n° 01075/23/CA/PAD du 30 mai 2023 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés des Infrastructures, Conception-Réalisation et Autres Equipements du Port Autonome de Douala ;
VU l'Appel d'offres national ouvert n° 024/AONO/CIPM-ICAE/PAD/2023 du 28 août 2023 pour les travaux de réhabilitation et de normalisation des postes de transformation (désinsectisation, amodiataire PAD, Port Autonome et ONPC immeuble) au Port Autonome de Douala ;
VU le compte-rendu de la 56^{ième} session du 18 octobre 2023 de la Commission Interne de Passation des Marchés des Infrastructures, Conception-Réalisation et Autres Equipements (CIPM-ICAE) du Port Autonome de Douala ;
Considérant les nécessités de service,

DÉCIDE :

ARTICLE 1^{er}. - La société **METCH-ELEC Sarl, B.P 2148 Douala**, est déclarée adjudicataire du marché relatif à l'Appel d'Offres National Ouvert n° 024/AONO/CIPM-ICAE/PAD/2023 du 28/08/2023 pour les travaux de réhabilitation et de normalisation des postes de transformation (désinsectisation, amodiataire PAD, Port Autonome et ONPC immeuble) au Port Autonome de Douala.

- **MONTANT DU MARCHÉ** : 192 045 775 F CFA TTC ;
- **DELAÏ D'EXÉCUTION** : douze (12) mois.

ARTICLE 2. - Le Représentant de la société adjudicataire est prié de se présenter à la Division des Marchés Publics du Port Autonome de Douala dès publication de la présente Décision, dans un délai maximal de sept (07) jours, pour suite de la procédure. Passé ce délai, le Maître d'Ouvrage se réserve le droit d'annuler la présente décision.

ARTICLE 3. - La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera /-

DOUALA le 6 Novembre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT

MOUKOKO NJOH Charles Michaux

CAMEROON TELECOMMUNICATIONS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°2023/021/AONO/CAMTEL/DG/CIPM DU 13/11/ 2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UNE COMPAGNIE D'ASSURANCE EN VUE DU RENOUELEMENT DE LA POLICE D'ASSURANCE AUTOMOBILE A LA CAMEROON TELECOMMUNICATIONS (CAMTEL).FINANCEMENT:BUDGET DE LA CAMEROON TELECOMMUNICATIONS (CAMTEL) 2023

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la Cameroon Telecommunications (CAMTEL), Maître d'Ouvrage, lance, pour les exercices 2023 / 2024 et 2024/2025, un Appel d'Offres National Ouvert pour le recrutement d'une compagnie d'assurance en vue du renouvellement de la police d'assurance automobile de la Cameroon Telecommunications (CAMTEL).

2. Consistance des prestations

Les prestations objets du présent projet portent sur la fourniture des prestations de services d'assurances automobile CAMTEL dans l'ensemble du territoire national.

Le parc des véhicules terrestres à moteurs est composé de **185 véhicules et 162 motocyclettes** affectés tantôt au Siège Social à Yaoundé, tantôt dans les Directions (04) et représentations régionales (06).

Pour les besoins de services certains véhicules ne peuvent intervenir uniquement dans les lieux de leur affectation, d'autres sont appelés à faire des déplacements dans les campagnes, vers d'autres villes de la même région ou vers d'autres régions. Par conséquent, CAMTEL sollicite les garanties suivantes pour la couverture de son parc automobile selon la répartition ci-après :

***Pour les véhicules de plus de neuf ans :**

- Responsabilité Civile/RTI ;
- Vol/vol partiel/vol par braquage ;
- Bris de glace
- Assistance à réparation (1.000.000 FCFA)
- Incendie,
- Défense recours

*** Pour les véhicules de six à neuf ans :**

- Responsabilité Civile/RTI ;
- Vol simple, vol partiel ou vol braquage ;
- Bris de glace
- assistance à réparation (1.500.000 FCFA)
- Incendie,
- Défense recours

*** pour les véhicules de quatre à six ans :**

- Responsabilité Civile/RTI ;
- Vol simple, vol partiel ou vol braquage
- Bris de glace
- Assistance à Réparation (3.500.000 FCFA)
- Incendie,
- Défense Recours

*** Pour les véhicules de zéro à trois ans**

- Responsabilité civile/RTI ;
- dommages tous accidents ;
- incendie ;
- vol simple/vol partiel /vol braquage ;
- bris de glace ;
- Assistance Automobile (remorquage...)
- Défense/ Recours

*** pour les motocyclettes :**

- Responsabilité Civile ;
- Individuelle Accident (uniquement pour le conducteur)
- Défense /Recours

Nota Bene : la garantie Individuelle personne transportée pour les véhicules et motocyclettes sera accordée aux conditions ci-après :

- Décès : 1 000 000 FCFA
- Invalidité : 1 000 000 FCFA
- Frais de traitement : 100 000 FCFA

L'assureur a la possibilité de proposer à titre gracieux d'autres garanties que celles sollicitées ci-dessus.

NB : L'état du parc à assurer et la répartition par âge est donnée dans un tableau récapitulatif objet de l'annexe A.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel du projet Toutes Taxes Comprises est de deux cent cinquante millions (250 000 000) FCFA.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres National est réservée aux Compagnies d'Assurances de droit camerounais installées au Cameroun, remplissant les conditions prévues par la réglementation en vigueur dans les Etats membres de la Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances (CIMA).

5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres seront financées par le budget de la Cameroon Telecommunications(CAMTEL) exercice 2023 sur la ligne budgétaire ci-après :
SP4 /A28/ V167 /IJ057 /DAP/ 24510000 >>> MATERIEL AUTOMOBILE

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, dès publication du présent Avis, à la Direction des Approvisionnements et du Patrimoine, Sous-Direction des Approvisionnements des services Rattachés (Service des Approvisionnements) sise au 6^{ème} étage, porte 603 de l'immeuble siège de la CAMTEL, Tél. (237) 222-23-40-65, 222-23-70-53 ; Fax : (237) 222-23-03-03.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, dès publication du présent Avis, à la Direction des Approvisionnements et du Patrimoine, Sous-Direction des Approvisionnements des services Rattachés (Service des Approvisionnements) sise au 6^{ème} étage, porte 603 de l'immeuble siège de la CAMTEL, Tél. (237) 222-23-40-65, 222-23-70-53 ; Fax : (237) 222-23-03-03, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **cent mille (110 000) FCFA** représentant les frais d'achat du dossier au compte d'affectation spéciale (CAS) ARMP ouvert à la BICEC.

La copie dudit reçu sera déposée au lieu du retrait du Dossier d'Appel d'Offres.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tel doit être déposée _Direction Générale au plus tard le 11/12 //2023 à 10 heures, heure locale, et revêtue de la mention :

**Appel d'Offres National Ouvert N°2023/ __021__ /AONO/CAMTEL/CIPM
POUR LE RECRUTEMENT D'UNE COMPAGNIE D'ASSURANCE EN VUE DU RENOUELEMENT DE LA
POLICE D'ASSURANCE AUTOMOBILE A LA CAMEROON TELECOMMUNICATIONS (CAMTEL).
"A N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT"**

9. Delai de Livraison

La période de couverture est de vingt-quatre (24)mois

10. Cautionnement Provisoire

Ladite caution est fixée à **cinq millions (5 000 000) FCFA** et doit être impérativement produite en original ou en copie certifiée conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elle devra obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par une banque ou compagnie d'assurance de premier ordre agréé par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce n°10 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement financier agréé par le Ministère en charge des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le 11/12/2023 à 11 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés de la CAMTEL sise au 2eme étage de l'immeuble Siège.

L'ouverture des offres financières se fera par la même Commission à une date ultérieure.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés, et ayant une parfaite connaissance du dossier, peuvent assister à cette séance d'ouverture.

13. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont constitués de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels.

1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires du présent Appel d'Offres sont notamment les suivants :

N°	Libellés du critère	OUI	NON
1	Fausse déclarations, substitution, non-conformité ou falsification des pièces administratives		
2	Dossier administratif incomplet ou au moins une pièce administrative non-conforme et non régularisée dans le délai de 48h suivant l'ouverture des offres		
3	Absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres		
4	Absence d'agrément d'exercice de la profession d'assurance		
5	Note technique inférieure à 80 points sur 100		
6	Présence d'informations financières dans l'offre technique		
7	Être sous surveillance ou sous administration provisoire		
8	Avoir fait l'objet d'une exclusion de la commande publique pour prestations non exécutées, exécutées partiellement ou pour défaillance		
9	Le non-respect de la tarification officiel en RC		
10	Toute offre financière en dessous de 80% du coût prévisionnel		

2. Critères essentiels

Les offres techniques seront évaluées sur cent (100) points selon les critères suivants :

Critères	Notation (points)
Présentation générale de l'offre	0 3 pts
Références du soumissionnaire, Ancienneté	06 pts
Références spécifiques du soumissionnaire dans les risques similaires au cours des cinq dernières années	12 pts
Description détaillée des garanties offertes	13 pts
Modalités de mise en jeu de la garantie	08pts
Couverture des engagements réglementés : moyenne (2020, 2021, 2022)	18pts
Couverture de la marge de solvabilité : moyenne (2020, 2021, 2022)	

20 pts



Cadence de règlement des sinistres dans la branche au cours des cinq (05) dernières années (2018, 2019, 2020, 2021, 2022)	10 pts
Traités de réassurance ou partenaire technique à L'étranger dans la branche similaire en cours de validité	10 pts
Total	100 pts

Les critères éliminatoires du présent Appel d'Offres sont notamment :

Le score minimum technique est de 80/100. Et seules les offres financières des soumissionnaires ayant atteint ce seuil seront ouvertes.

Les critères et sous-critères essentiels sont détaillés dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

Méthode de sélection de l'Assureur

La méthode de sélection du prestataire est celle fondée sur le mieux-disant conformément aux spécifications de RPAO, à savoir que les poids respectifs attribués aux propositions technique et financière sont :

Poids de l'offre technique (T) = 80%

Poids de l'offre financière (F) = 20%

La note globale (Ng) d'une offre est obtenue par pondération de la note technique (Nt) par le poids de l'offre technique (T) et de la note financière (Nf) par le poids de l'offre financière (F) selon la formule suivante : $Ng = (Nt \times T + Nf \times F)$

L'offre ayant obtenu la note globale (Ng) la plus élevée est classée la « mieux-disante ». Les autres offres seront classées suivant l'ordre décroissant des notes globales.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Direction des Approvisionnements et du Patrimoine, Sous-Direction des Approvisionnements de l'Administration de Groupe (Service des Approvisionnements) de CAMTEL :

Tél : 222 234 065 ; Fax : 222 230 303

BP : 1571 YAOUNDE, CAMTEL, 2, Boulevard du 20 Mai Yaoundé

Site Web : www.camtel.cm

NB : « pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS à la CONAC aux numéros suivants : 222 20 37 32/658 262 682/651 649 194 »

YAOUNDE le 13 Novembre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

JUDITH YAH SUNDAY EPSE ACHIDI

PROJET D'ACCÉLÉRATION DE LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE AU CAMEROUN

COMMUNIQUE N° 029 DECLARANT INFRACTUEUX LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT MINEPOSTEL/ N°001/ MINPOSTEL/PATNUC/CSPM/SPM/2023 DU 05 SEPTEMBRE 2023 RELATIF À L'ACQUISITION DE DEUX (02) VEHICULES (01 VEHICULE 4X4 STATION WAGON ET 01 VEHICULE PICK-UP 4X4 DOUBLE CABINE) AU PROJET D'ACCELERATION DE LA TRANSFORMATION NUMERIQUE DU CAMEROUN (PATNUC)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Coordonnateur National du Projet d'Accélération de la Transformation Numérique au Cameroun (PATNUC) communique :

Le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert n°001/MINPOSTEL/ PATNUC/CSPM/SPM/2023 du 05 septembre 2023 à relative à l'acquisition de deux (02) véhicules (01 véhicule 4x4 station wagon et 01 véhicule pick-up 4x4 double cabine) au Projet d'Accélération de la Transformation Numérique du Cameroun (PATNUC) est déclaré infructueux.

YAOUNDE le 13 Novembre 2023

Le COORDONNATEUR NATIONAL

MFUH FUAYE KENJI WINDFRED

COMMUNE DE SANGMÉLIMA

APPEL D'OFFRES NATIONALE OUVERT N°025BIS/AONO/CS/SIGAMP-CS/2023 DU 25/10/2023 POUR LA MAITRISE D'OEUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU BATIMENT ADMINISTRATIF DU MONUMENT PAUL IBNA A SANGMELIMA, COMMUNE DE S'ANGMELIMA

FINANCEMENT

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

vue de la réalisation, par la Commune de Sangmelima, de certains projets d'infrastructures de base, et d'embellissement de la ville de Sangmelima, avec le concours financier du FEICOM, pour le compte de l'exercice 2022, Le Maire de la Commune de Sangmelima, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence, pour le contrôle et la surveillance des travaux de construction du bâtiment Administratif du Monument PAUL BIYA.

2. Consistance des prestations

Les prestations objets du présent appel d'Offres, consistent en le contrôle et la surveillance des travaux de construction du bâtiment administratif du monument PAUL BIYA, tels que décrits dans les termes de référence

3. Cout Prévisionnel

Le cout prévisionnel desdites prestations est de 12 202 830 FCFA TTC

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toute entreprise Camerounaise répondant aux critères consignés dans le RPAO.

5. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables dans le bureau du Chef SIGAMP de la commune de Sangmélima dès publication du présent avis.

6. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être retiré au Service Technique de la commune de Sangmélima, contre versement d'une somme non remboursable de 25 000 (vingt-cinq mille) FCFA, payable à la recette municipale.

7. Remises des offres

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous simple enveloppe dont :

L'enveloppe A contenant les Pièces administratives (volume 1) ;

L'enveloppe B contenant l'Offre technique (Volume 2) ;

L'enveloppe C contenant l'Offre financière (Volume 3).

Toutes les pièces constitutives des offres (Enveloppes A, B et C), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique autre que la blanche.

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme telles, devra parvenir au Service Technique de la commune de Sangmélima **au plus tard le 29/11/2023 à 14 heures** et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONALE OUVERTE N°025BIS/AONO/CS/SIGAMP-CS/2023 du 25/10/2023 POUR LA MAITRISE D'OEUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU BATIMENT ADMINISTRATIF DU MONUMENT PAUL IBNA A SANGMELIMA, COMMUNE DE S'ANGMELIMA

« EN PROCEDURE D'URGENCE »

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »

8. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour la réalisation des prestations objets du présent appel d'offre, est de Quatre (04) mois

9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission de montant égal à 244 057 (deux cent quarante-quatre mille cinquante-sept) FCFA, établie par une banque de premier ordre agréée par le ministre chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, au nom du Maire de la Commune de Sangmélima, autorité contractante, valable pendant 30 jours au delà de la date originale de validité des offres.

10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, ou une autorité Administrative (Préfet, Sous-Préfet,...) conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances. La publication de l'Avis d'Appel d'Offres sera effectuée par l'ARMP et par affichage à l'Hôtel de Ville de Sangmélima.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en (02) temps. Dans un premier temps, il sera procédé à l'ouverture des pièces administratives et des offres techniques, **le 29/11/2023 à 15 h 00 mn** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Sangmélima, dans la Salle des réunions de la Commune de Sangmélima.

A l'issu des travaux de la sous-commission d'analyse, et dans un deuxième temps, la Commission procédera à l'ouverture des offres financières des soumissionnaires qui auront obtenu une note technique supérieure à 70%. Seuls les soumissionnaires retenus seront convoqués à l'ouverture des offres financières

Seuls les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

12. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont constitués de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels. L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

- 1ère étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- 2e étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- 3e étape : Vérification et évaluation des offres financières des entreprises ayant obtenu une note supérieure ou égal à 70%.

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire. Il s'agit notamment :

- 1) Absence de la caution de soumission ;
- 2) .Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- 3) Non-validation de 70/100 critères essentiels ;
- 4) Absence dans l'offre financière,d'un prix unitaire quantifié ;
- 5) Absence d'une pièce administrative non régularisée au bout de 48 heures ;

13. Attribution

Le marché sera attribué à l'entreprise présentant l' offre évaluée la mieux-disante par combinaison des critères techniques et financiers.

14. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limiteE fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service Technique de la Commune de Sangmélima.

SANGMELIMA le 25 Octobre 2023

Le MAIRE

BEKONO Jean Faustin

COMMUNE DE LOKOUNDJE

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 008/AONO/CIPM/2023DU 08/11/2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ACHEVEMENT DE LA CLÔTURE ET VRDS DE L'HÔTEL DE VILLE DE LOKOUNDJE, DEPARTEMENT DE L'OCÉAN, REGION DU SUD FINANCEMENT : BUDGET FEICOM / COMMUNE DE LOKOUNDJE, EXERCICES 2022 ET SUIVANTS

FINANCEMENT

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de LOKOUNDJE, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la sélection d'une entreprise devant exécuter les travaux d'achèvement de la clôture et des VRD de l'hôtel de ville de LOKOUNDJE, Département du de l'Océan, Région du SUD.

2. Consistance des prestations

Les travaux concernés par cet appel d'offres portent sur l'achèvement de la clôture de l'hôtel de ville et des VRD. Il est composé des travaux d'électricité, l'aménagement divers, revêtement et peinture

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de ces prestations est de trentemillions trois cent-soixante-dix-neufmille cent trente-neuf francs (30 379 139) de francs CFA.

4. Allotissement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres comprennent tous les corps d'état prévus au cadre du devis quantitatif et estimatif notamment :

Lot 1 : Electricité

Lot 2 : Revêtement et peinture

Lot 3 : Aménagement divers - VRD

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises installées au Cameroun, justifiant de bonnes aptitudes en matière de bâtiment.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres National Ouvert sont financées par le budget du FEICOM et de la Commune de LOKOUNDJE, Exercice 2022 et suivants, IMPUTATION BUDGETAIRE :

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent avis, à la Mairie de la Commune de LOKOUNDJE, Téléphone 222 46 16 04 ; dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Dès publication du présent avis, le dossier peut être obtenu auprès du secrétaire de la CIPMou du service technique de la Commune de Lokoundjé sur présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable, de Trente-cinq mille (35 000) FCFA, paiement effectué à la recette municipale de la Commune de LOKOUNDJE au titre des frais d'achat de dossier.

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme tels, et une version électronique desdites offres, seront placées sous pli cacheté et scellé, sans aucune indication sur l'identité du soumissionnaire, et déposées à la Mairie de la Commune de LOKOUNDJE, au plus tard, le 07 décembre 2023 à 12 heures ; heure locale et devront porter la mention suivante :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 008/AONO/CIPM/2023 DU 08/11/2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ACHEVEMENT DE LA CLÔTURE et DES VRDs DE L'HOTEL DE VILLE DE LOKOUNDJE, DEPARTEMENT DE L'OcéAN, REGION DU SUD

FINANCEMENT : BUDGET FEICOM / COMMUNE DE LOKOUNDJE

EXERCICES 2022 ET SUIVANTS

IMPUTATION BUDGETAIRE :

« A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour l'exécution des prestations objet du présent Appel d'Offres est de **deux (02) mois** à compter de la notification de l'Ordre de Service de démarrage de celle-ci.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de six cent sept mille cinq cent quatre-vingt-cinq (607 585) francs CFA, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, valable pendant quatre-vingt-dix (90) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Gouverneur, Préfet, Sous-préfet), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

NB : Les chèques, même certifiés, ne sont pas acceptés en lieu et place des cautions de soumission.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le 07 décembre à 13 heures par la Commission interne de Passation des Marchés de la Commune de LOKOUNDJE. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont :

- Fausse déclarations ou pièces falsifiées (la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux)
- Non satisfaction d'au moins 75% des critères essentiels ;
- Omission d'un prix quantifié dans l'offre financière ;
- Offre financière incomplète.

13.2. Critères essentiels

Les offres techniques seront notées suivant les critères essentiels ci-après :

N°	Activité	Appréciation Oui/Non
A)	Personnel d'encadrement (référence, qualification et CV)	
B)	les références de l'entreprise	
C)	la disponibilité du matériel et des équipements essentiels	
D)	Délai d'exécution	
E)	l'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières à hauteur de 10.000.000, (Dix millions)	

Les détails sont indiqués dans la grille d'évaluation des offres.

14. Attribution

L'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les capacités financières, techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables, à la Mairie de la Commune de LOKOUNDJE, Tél : 222 46 16 04

NB : « pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS à la CONAC aux numéros suivants : 222 20 37 32/658 262 682/651 649 194 »

LOKOUNDJE le 8 Novembre 2023

Le ADMINISTRATEUR

NOMO ONGUENE Antony

COMMUNE DE MEIGANGA**COMMUNIQUE D'ATTRIBUTION**[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**Le Maire de la Commune de MEIGANGA COMMUNIQUE**

L'entreprise ci-dessous désignée est déclarée attributaire du marché pour la plantation d'arbres le long des axes (entrée ENIEG – Carrefour ELF – rue 24 – Carrefour Narral – Campement) de la ville de Meiganga, commune de Meiganga, Département du Mbéré, Région de l'Adamaoua, financement BIP MINFOF ; EXERCICE 2023

ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC	DELAIS
ETS ZENA & FRERES BP : MEIGANGA Tél : 679 35 55 55 / 695 18 94 44	19 995 628 FCFA	Quatre (04) mois

L'entreprise adjudicataire est invitée à prendre attache avec le Secrétariat Général de la commune de Meiganga pour la suite de la procédure.

MEIGANGA le 8 Novembre 2023

Le MAIRE

ABOUBAKAR KOMBO

COMMUNE DE MEIGANGA**DECISION MUNICIPALE N° 015/DM/C-MGA/SG 2023 PORTANT ATRIBUTION D'UN MARCHÉ PUBLIC DANS LA COMMUNE DE MEIGANGA**[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MEIGANGA**
Commandeur de l'Ordre National de la Valeur

Vu la constitution ;

Vu la loi n° 2019/24 du 24 décembre 2019 portant code général des collectivités territoriales décentralisées;

Vu le décret n°60/341 du 31 décembre 1960 portant création de la Commune rurale de Meiganga ;

Vu le décret n° 77/203 du 19 juin 1977 déterminant les communes et leur ressort territorial, modifié et complété par le décret N° 93/322 du 25 Novembre 1993 ;

Vu le décret n° 2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation Administrative de la République du Cameroun ;

Vu le décret n° 2008/377 du 12 novembre 2008 fixant les attributaires des chefs les circonscriptions Administratives et portant organisation et Fonctionnement de leurs services ;

Vu le décret n° 2020/758 du 18 décembre 2020 portant nomination de Monsieur **RIBOUEM A MOUNGAM LOUIS FLORENT**, Administrateur Civil Principal aux fonctions du Préfet du département du Mbéré ;

Vu l'arrêté n° 000100/A/MINDDEVEL du 03 mars 2020 constatant l'élection de Monsieur **ABOUBAKAR KOMBO** aux fonctions de Maire de la Commune de Meiganga et ses Adjoints à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 ;

Considérant les nécessités de service.

DECIDE

Article 1^{er} : L'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N° 15/AONO/C-MGA/CIPM/2023 du 09 Mai 2023 pour la construction d'une mini adduction en eau potable à Gunbela dans le commune de Meiganga département du Mbéré, Région de l'Adamaoua est attribué au soumissionnaire suivant le tableau ci-dessous :

ATTRIBUTAIRE	MONTANT HT	DELAIS
ETS KARIM ET FILS BP : YAOUNDE (Cameroun) TEL : 694 71 15 18 / 673 45 82 05	37 350 000	Trois (03) mois

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

MEIGANGA le 26 Juin 2023

Le MAIRE

ABOUBAKAR KOMBO

CONSEIL REGIONAL DU CENTRE

COMMUNIQUE

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Président du Conseil Régional du Centre communique :

L'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert n°0085/AONO/CRCE/CIPM du 14 septembre 2023, relatif à la fourniture des ateliers mobiles et des outillages divers pour la base logistique du Conseil Régional du Centre, est déclaré infructueux. Par ailleurs, les soumissionnaires ayant déposé leurs offres sont invités à passer les retirer sous quinzaine. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

YAOUNDE le 9 Novembre 2023

Le PRÉSIDENT

TSIMI EVOUNA Gilbert

COMMUNE DE MEIGANGA**COMMUNIQUE D'ATTRIBUTION**[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**Le Maire de la Commune de MEIGANGA COMMUNIQUE**

L'entreprise ci-dessous désignée est déclarée attributaire du marché pour les travaux de construction d'une boucherie moderne à Meiganga (en procédure d'urgence), dans la commune de Meiganga département du Mbéré, région de l'Adamaoua, financement FEICOM/Commune de Meiganga.

ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC	DELAIS
ETS ISHAM B.P : 455 Ngaoundéré Tél : 697 59 69 35	97 562 122 FCFA	Huit (08) mois

L'entreprise adjudicatrice est invitée à prendre attache avec le Secrétariat Général de la commune de Meiganga pour la suite de la procédure.

MEIGANGA le 8 Novembre 2023

Le MAIRE

ABOUBAKAR KOMBO

CAMEROON POSTAL SERVICES

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°000034/AONO/CAMPOST/CIPM/2023 DU 13 NOVEMBRE 2023 POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION
ET LA MISE EN SERVICE D'UN EQUIPEMENT HSM (HARDWARE SECURITY MODULE) A LA CAMEROON
POSTAL SERVICES (CAMPOST) FINANCEMENT : BUDGET CAMPOST, EXERCICE 2023**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la sécurisation de ses transactions financières, le Directeur Général de la Cameroon Postal Services (CAMPOST) lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour la **fourniture, l'installation et mise en service d'un équipement HSM (Hardware Security Module) de production et son module de test, au Datacenter de la CAMPOST**, suivant les caractéristiques définies dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) et une architecture qui tiendra compte des exigences du Datacenter.

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent Appel d'Offres en procédure d'urgence consistent en la fourniture, l'installation et la mise en service d'un équipement HSM (Hardware Security Module) de type PayShield 10k de Thales ou son équivalent, son module de test, ainsi que les prérequis nécessaires à leur intégration dans le Datacenter et la formation du personnel de la CAMPOST

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel TTC à l'issue des études préalables est de **soixante millions (60 000 000) de FCFA**.

4. Participation et origine

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la fourniture, l'installation et la mise en service d'un équipement HSM (Hardware Security Module) et son module de test au Datacenter de la CAMPOST à YAOUNDE, objet du présent Appel d'Offres en procédure d'urgence est de soixante-dix (70) jours.

5. Financement

Le marché relatif à la fourniture, l'installation et la mise en service d'un équipement HSM (Hardware Security Module) et son module de test au Datacenter de la CAMPOST sera financé dans le cadre du BUDGET de la CAMPOST, Exercice 2023, imputation budgétaire 244200000000 « MATERIEL INFORMATIQUE ».

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Cameroon Postal Services (CAMPOST), Cellule de la Gestion des Marchés sise au 3^{ème} étage de l'immeuble siège de la CAMPOST, Boulevard du 20 mai, porte 317 (**Tél : 222507263**) dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Cameroon Postal Services (CAMPOST), Cellule de la Gestion des Marchés sise au 3^{ème} étage de l'immeuble siège de la CAMPOST, Boulevard du 20 mai, porte 317 (**Tél : 222507430 et 222507263**) dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable **de cinquante mille (50 000) francs CFA**, à la banque BICEC compte n° **335988 0000 189** au profit du compte intitulé « **compte spécial CAS-ARMP** » ouvert dans les agences BICEC : Agence Centrale Yaoundé , Limbe, Dschang, Garoua, Douala-Bonanjou, Ebolowa, Bamenda, Maroua, Buea, Bafoussam, Ngaoundéré, Bertoua.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires, dont l'original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Cameroon Postal Services (CAMPOST), Cellule de la Gestion des Marchés sise au 3^{ème} étage de l'immeuble siège de la CAMPOST, Boulevard du 20 mai, porte 317 (Tél : **222507263**), au plus tard **le 28 novembre 2023 à 13 heures, heure locale.**

Les offres seront présentées en un (01) volume unique, suivant le système de trois (03) enveloppes internes et distinctes identifiant :

Enveloppe A : Dossier Administratif

Enveloppe B : Offre Technique

Enveloppe C : Offre Financière

Ces trois (03) enveloppes seront contenues dans une quatrième et devront porter impérativement la seule et unique mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N°000034/AONO/CAMPOST/CIPM/2023 DU 13 novembre 2023

Pour LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE D'UN EQUIPEMENT HSM (HARDWARE SECURITY MODULE) A LA CAMEROON POSTAL SERVICES (CAMPOST)

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la fourniture, l'installation et la mise en service d'un équipement HSM (Hardware Security Module) et son module de test au Datacenter de la CAMPOST à YAOUNDE, objet du présent Appel d'Offres en procédure d'urgence est de soixante-dix (70) jours.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à son Dossier Administratif, une caution de soumission établie par une banque ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, **d'un montant égal à un million deux cent mille (1 200 000) FCFA** et valable pendant trente (30) jours, au-delà de la date de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, ...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres en procédure d'urgence. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres en procédure d'urgence sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de 1^{er} ordre agréée par le Ministre en charge des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres en procédure d'urgence, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (1) temps.

L'ouverture des Dossiers Administratifs, des Offres Techniques et Financières aura lieu **le 28 novembre 2023 à 14 heures, heure locale** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Cameroon Postal Services (CAMPOST), dans la salle de réunion de ladite Commission sise à l'immeuble siège de la CAMPOST, Boulevard du 20 mai, 4^{ème} étage, porte 414. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix, dûment mandatée.

13. Critères d'évaluation

a. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont :

- Absence ou non-conformité persistante d'une pièce du Dossier Administratif 48 heures après l'ouverture des plis ;
- Fausse déclaration, substitution ou pièce falsifiée ;
- Non production d'une déclaration sur l'honneur attestant le non abandon d'un (01) marché au cours des trois (03) dernières années ;
- Absence d'un document fourni par le fabricant ou par un représentant agréé par le fabricant, justifiant que le soumissionnaire est qualifié pour fournir l'équipement qu'il propose ;
- Absence d'une commande exigée dans les spécifications techniques minimales (Paragraphe IV des CCTP) ;
- Absence des fiches techniques des équipements HSM proposés ;
- Non-respect de 80% des critères essentiels.

b. Critères essentiels

Les critères essentiels à la qualification des candidats porteront sur :

- la présentation de l'offre ;
- les références du soumissionnaire dans les marchés similaires (Intégration des solutions de HSM), au moins un (01) marché réalisé au cours des dix (10) dernières années ;
- le chiffre d'affaires moyen des cinq (05) dernières années ? cent cinquante millions (150 000 000) de FCFA ;
- la conformité de la proposition aux besoins exprimés dans le CCTP ;
- le délai de livraison ;
- le service après-ventes ;
- la période de garantie au moins un (01) an pour les équipements;
- la formation du personnel sur la solution livrée
- CCAP paraphé page par page et signé à la dernière page avec le nom du signataire ;
- CCTP paraphé page par page, signé et cacheté à la dernière page avec le nom du signataire.

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre aura été reconnue conforme pour l'essentiel du Dossier d'Appel d'offres en procédure d'urgence, qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le marché de façon satisfaisante et dont l'offre aura été évaluée la moins-disante en incluant, le cas échéant, les rabais proposés.

Le maître d'Ouvrage se réserve le droit d'annuler la procédure d'Appel d'Offres en procédure d'urgence et de rejeter toute offre à tout moment avant l'attribution, sans encourir une responsabilité à l'égard du ou des soumissionnaires affectés par la décision. Dans ce cas, les soumissionnaires sont invités à retirer les offres dans un délai de quinze (15) jours à compter de la date d'annulation du marché. Passé ce délai, les offres seront détruites.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Cameroon Postal Services (CAMPOST), Cellule de la Gestion des Marchés sise au 3^{ème} étage de l'immeuble siège de la CAMPOST, 94 Boulevard du 20 mai, porte 317 (Tél : **222507263**), E-mail : edward.eta@campost.cm.

YAOUNDE le 13 Novembre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

KALDADAK PIERRE

PORT AUTONOME DE DOUALA

COMMUNIQUÉ N° 00009280/DMP/DAG/DG/PAD DU 06/11/2023 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 024/ AONO/CIPM-ICAE/PAD/2023 DU 28/08/2023 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION ET DE NORMALISATION DES POSTES DE TRANSFORMATION (DÉSINSECTISATION, AMODIATAIRE PAD, PORT AUTONOME ET ONPC IMMEUBLE) AU PORT AUTONOME DE DOUALA.FINANCEMENT : BUDGET PAD – EXERCICES 2023 ET SUIVANT.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général du Port Autonome de Douala, Maitre d'Ouvrage, communique :

Par Décision n° 2775-23/DMP/DAG/DG/PAD du 06/11/2023, le marché objet de l'appel d'offres susvisé est attribué au soumissionnaire ci-après :

Attributaire	Montant F CFA TTC	Délai
SOCIETE METCH-ELEC SARL BP 2148 Douala, Tel : 33.42.57.99	192 045 775	12 mois

Ledit attributaire est invité à se présenter, au plus tard dans les sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué, à la Division des Marchés Publics du Port Autonome de Douala, pour l'établissement du marché y afférent.

DOUALA le 6 Novembre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT

MOUKOKO NJOH Charles Michaux

TRADEX S.A

COMMUNIQUEN°016/TRADEX/DG/CIPM/23 DU 13/11/2023 PORTANT CHANGEMENT DE L'HEURE LIMITE DE DÉPÔT DES OFFRES DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°018/AONO/TRADEX/CIPM/23 DU 31 OCTOBRE 2023, RELATIF À LA FOURNITURE DES IMPRIMANTES MULTIFONCTIONS NEUVES EN INFOGÉRANCE À TRADEX S.A.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre, rédigée en langue française ou anglaise et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Direction Générale de TRADEX, Secrétariat de la CMA-TRADEX, sis à la Rue Christian TOBIE KUOH à Bonanjo-Douala, au plus tard le 25 novembre 2023 à 12 heures précises, heure locale. Les offres déposées contre récépissé devront porter la mention suivante :</p> <p style="text-align: center;">APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°018/AONO/TRADEX/CIPM/23 DU 31 OCTOBRE 2023 RELATIF LA FOURNITURE DES IMPRIMANTES MULTIFONCTIONS NEUVES EN INFOGERENCE A TRADEX S.A. CONFIDENTIEL « A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Chaque offre, rédigée en langue française ou anglaise et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Direction Générale de TRADEX, Secrétariat de la CMA-TRADEX, sis à la Rue Christian TOBIE KUOH à Bonanjo-Douala, au plus tard le 25 novembre 2023 à 10 heures précises, heure locale. Les offres déposées contre récépissé devront porter la mention suivante :</p> <p style="text-align: center;">APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°018/AONO/TRADEX/CIPM/23 DU 31 OCTOBRE 2023 RELATIF LA FOURNITURE DES IMPRIMANTES MULTIFONCTIONS NEUVES EN INFOGERENCE A TRADEX S.A. CONFIDENTIEL « A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »</p>
2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des offres s'effectuera en une étape. L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le 25 novembre 2023 par la Commission Interne de Passation des Marchés de TRADEX, à 13h00 heure locale ; Seuls les Soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des offres s'effectuera en une étape. L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le 25 novembre 2023 par la Commission Interne de Passation des Marchés de TRADEX, à 11h00 heure locale ; Seuls les Soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.</p>

3	Autres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>n/a</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>le Directeur Général de TRADEX S.A. communique :</p> <p>L'heure limite de dépôt des offres de l'Appel d'Offres susmentionnée, initialement prévue à 12 heures le samedi 25 novembre 2023, est ramenée à 10 heures précises le samedi 25 novembre 2023.</p> <p>En conséquence, l'ouverture des plis dudit Appel d'Offres aura lieu à 11 heures le samedi 25 novembre 2023 au siège de la Direction Générale de TRADEX S.A. sis à Bonanjo - Douala.</p>

DOUALA le 13 Novembre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

PALEY Simon

PUBLICITÉ

Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant

Civilité : Mme Mr

Nom :

ou

Prénom :

Point Focal

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**): B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....

LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone / Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 www.armp.cm



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !